



2010 2011

RAPPORT ANNUEL

Table des matières

LE MOT DU PRÉSIDENT.....	05
LA CONFÉRENCE.....	07
MANDATS ET POUVOIRS.....	07
TERRITOIRE ET POPULATION.....	07
STATISTIQUES.....	08
POUR UNE RÉGION RESSOURCE RENOUVELÉE.....	09
LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES RESSOURCES NATURELLES.....	10
CRÉNEAUX D'EXCELLENCE.....	10
RESSOURCES NATURELLES.....	11
<i>FORÊT, FAUNE ET TERRITOIRE</i>	
• Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIR T).....	11
• Projets régionaux de certification forestière.....	11
• Implantation et coordination des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (tables GIRT).....	12
• Consultation publique sur la gestion du territoire forestier public de la Gaspésie.....	12
• Consultations publiques sur la SADF et le RADF.....	13
• Implantation et coordination des tables sectorielles régionales (Forêt et Territoire).....	13
• Soutien aux tiers fauniques.....	14
• Programme de mise en valeur du cerf de Virginie.....	14
• Programme d'acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique.....	14
• Ressources naturelles alternatives (RNA).....	14
• Programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II.....	15
• Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État (PMA).....	15
• Plan d'affectation du territoire public (PATP).....	15
• Comité technique concernant l'accès au territoire à partir d'un réseau de chemins multiusages.....	15
PÊCHE ET AQUACULTURE.....	16
RÉCRÉOTOURISME.....	17
• Tourisme Îles-de-la-Madeleine.....	17
• Tourisme Gaspésie.....	17
ÉOLIEN.....	18
AGRICULTURE.....	18
ÉCONOMIE SOCIALE.....	19
• Pôle régional d'économie sociale.....	19

LE DÉFI DE LA DÉMOGRAPHIE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'EMPLOI	20
FAMILLE ET ENFANCE.....	20
• Services de garde.....	20
JEUNESSE	21
• Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.....	21
PERSONNES AÎNÉES	24
ÉDUCATION	25
• Vis et Apprends / Live and Learn.....	25
EMPLOI	25
• Emplois saisonniers.....	25
IMMIGRATION	26
LE DÉFI DE LA CULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ	27
CULTURE	27
• Fonds des arts et des lettres.....	27
• Fonds de soutien au développement culturel.....	28
• Fonds de soutien à l'animation du livre et de la lecture.....	28
• Fonds de soutien aux événements culturels – 2010.....	28
DÉVELOPPEMENT DURABLE	29
• Environnement – Îles-de-la-Madeleine.....	29
CONDITION FÉMININE.....	30
DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	30
• Inclusion sociale et lutte à la pauvreté	30
• Instance régionale en développement social.....	30
• Réseau québécois en développement social.....	31
• Fonds régional de soutien déplacements des jeunes Madelinots aux diverses compétitions sportives et événements régionaux de loisirs qui se tiennent en Gaspésie	31
LE DÉFI DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS	32
TRANSPORT	32
• Transport ferroviaire.....	32
• Bureau de la logistique du transport	32
• Transport collectif.....	33
• Véhicules hors route	33
• Transport maritime	34
TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	34
• Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion.....	34
• Réseau intégré de communications électroniques aux Îles-de-la-Madeleine (RICEÎM)	34
• Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : première région numérique au Québec	35
LOGEMENTS SOCIAUX.....	35

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION	36
ENTENTES EN COURS	37
• Entente spécifique visant l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	37
• Entente spécifique de régionalisation des actions en économie sociale en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	37
• Entente de collaboration en matière d'inclusion sociale et de lutte à la pauvreté en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	38
• Entente spécifique de régionalisation de l'immigration en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.....	39
• Entente de partenariat régional en tourisme.....	40
• Entente de partenariat concernant la gestion des opérations et le développement de la réserve faunique de Port-Daniel et de la réserve faunique des Chic-Chocs	40
• Entente de partenariat pour le cerf de Virginie	41
• Entente de partenariat pour le Bureau de la logistique du transport de la GÎM	42
• Entente spécifique pour le développement dynamique du secteur agroalimentaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	42
• Entente spécifique pour le développement dynamique du secteur agroalimentaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.....	42
• Entente spécifique régionale sur le développement culturel de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43
• Entente de partenariat portant sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	44
• Entente spécifique sur le développement des arts et des lettres pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	45
• Entente ciblée sur le tourisme culturel de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	46
• Entente de collaboration en condition féminine.....	46
• Entente de partenariat pour la mise en place du Service d'accompagnement rapproché aux entreprises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.....	47
COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	48
AUTRES MANDATS	49
• Comité régional de concertation pour la promotion des saines habitudes de vie en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine	49
• Engagement jeunesse.....	50
PARTICIPATION DE LA CONFÉRENCE À DES CONSEILS D'ADMINISTRATION D'ORGANISMES RÉGIONAUX.....	51
FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.....	52
ÉTAT DES ENGAGEMENTS DANS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.....	52
LES MEMBRES.....	55
LE BUREAU DE DIRECTION.....	55
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	55
LES MANDATAIRES-CONSEILS	56
LE PERSONNEL.....	57
ANNEXE : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2010	58

Le mot du président



M. Bertrand Berger,
président et préfet d'Avignon

Je me réjouis de voir que la région est sur une lancée depuis les dernières années. Comme si un certain dynamisme était paradoxalement né des dernières impasses économiques, notamment dans l'industrie forestière. Plutôt que de se laisser démoraliser, toute la région redouble d'effort pour garantir sa vitalité. Je suis fier de ce que la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a réalisé depuis sa création en 2004, mais particulièrement de ce qu'elle a effectué cette année, alors que plusieurs projets de longue haleine se sont concrétisés. Grâce à nos élus impliqués et à notre équipe passionnée, nous nous positionnons de plus en plus comme étant une organisation indispensable au développement de la région.

Pour la première fois en dix ans, le solde migratoire de la région est devenu positif.

On peut croire que cette bonne nouvelle est en partie due aux nombreuses activités de promotion de la région et d'intégration des nouveaux arrivants de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'emploi se porte mieux.

Pour la première fois en dix ans, le solde migratoire de la région est devenu positif. On peut croire que cette bonne nouvelle est en partie due aux nombreuses activités de promotion de la région et d'intégration des nouveaux arrivants de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'emploi se porte mieux. En mars 2011, son taux a augmenté de 4% par rapport à la même période l'an dernier, pour atteindre 51,1%. Au total, on comptait 40 200 emplois en mars 2011, une hausse de plus de 3000 par rapport à l'an dernier.

La dernière année a été marquée par une réduction importante au budget de développement de la Conférence, soit une ponction de 1200313\$. Malgré le moratoire qu'a imposé cette coupure budgétaire au soutien de projets structurants, le bilan est somme toute positif. Au total, les fonds investis par la Conférence ont généré des investissements totaux de 19 267 215\$.

D'autre part, les réalisations de la Conférence sont nombreuses cette année. La Commission des ressources naturelles et du territoire (CRNT) de la Conférence a d'abord déposé le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) ainsi que son Plan triennal de mise en œuvre (2011-2014), qui

permettront de mieux encadrer et harmoniser les activités du secteur. Au même titre que la population qui s'inquiète de projets tels que l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin ou terrestre et de l'uranium, la Conférence veut s'assurer que de tels développements ne porteront pas préjudice à l'environnement de même qu'à la qualité de vie des citoyens.

Une étape importante a été effectuée dans le développement de l'industrie éolienne cette année dans notre région. Grâce au leadership de la Conférence, nous avons regroupé la grande majorité des municipalités de la région dans une Régie intermunicipale de l'énergie : une initiative unique au Québec.

Une étape importante a été effectuée dans le développement de l'industrie éolienne cette année dans notre région. Grâce au leadership de la Conférence, nous avons regroupé la grande majorité des municipalités de la région dans une Régie intermunicipale de l'énergie : une initiative unique au Québec. Dans le cadre de l'appel d'offres d'achat d'énergie éolienne communautaire d'Hydro-Québec, un projet a été retenu pour la construction d'un parc éolien de 23 MW, en partenariat avec Invenergy, dans l'arrière-pays de L'Ascension-de-Patapédia. Les communautés profiteront davantage des retombées économiques.

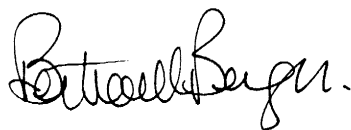
L'immensité du territoire est un défi majeur en Gaspésie, d'où l'importance de développer les transports. En 2010, la région a obtenu l'entière responsabilité de l'exploitation et de l'entretien du réseau ferroviaire, par le biais de la Société du chemin de fer de la Gaspésie. De son côté,

le Réseau de transport collectif de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RÉGIM) a fêté son premier anniversaire le 3 mai dernier, après avoir permis des milliers de déplacements sur ses 18 trajets de base. Les nouvelles technologies de l'information (TI) deviennent également essentielles pour repousser les limites de la distance, c'est pourquoi le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion a mis tant d'effort dans le déploiement d'Internet haute vitesse et de la téléphonie cellulaire. À ce jour, la presque totalité des communautés qui n'avaient pas encore accès à ces services est branchée.

D'autre part, la Conférence a su miser sur les TI. Son nouveau site Internet et sa présence sur les réseaux sociaux lui permettent d'être plus près du public et de ses partenaires, en vulgarisant ses activités.

Afin d'assurer la pérennité du tourisme, en harmonie avec le milieu, la Conférence a lancé l'automne dernier sa Politique-cadre du tourisme durable de la Gaspésie. Plusieurs actions en découleront et des outils seront disponibles pour que les acteurs de l'industrie puissent contribuer à ce tournant durable.

Toutes ces actions réalisées au cours de l'année 2010-2011 ont un but commun : garantir un milieu favorisant une qualité de vie exceptionnelle aux Gaspésiens et Madelinots. C'est la véritable motivation de toute l'équipe et des membres du conseil d'administration de la Conférence, que je remercie pour leur travail magnifique et leur engagement.



Bertrand Berger

La Conférence



LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE A ÉTÉ CRÉÉE À LA SUITE DE L'ADOPTION DU [PROJET DE LOI 34](#), LE 17 DÉCEMBRE 2003. ELLE EST ALORS DEVENUE, POUR LE TERRITOIRE QU'ELLE REPRÉSENTE, L'INTERLOCUTRICE PRIVILÉGIÉE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL. LA CONFÉRENCE EST UNE INSTANCE DE CONCERTATION ET DE PLANIFICATION COMPOSÉE À LA BASE D'ÉLUS MUNICIPAUX QUI S'ADJOignent DES REPRÉSENTANTS DES DIVERS SECTEURS SOCIOÉCONOMIQUES. ELLE A ÉTÉ MISE EN PLACE LE 23 MARS 2004.

MANDATS ET POUVOIRS

La Conférence a comme principal mandat de faire valoir les intérêts de la région auprès du gouvernement québécois et de lui donner des avis pour le développement régional.

Elle doit établir et réaliser le [Plan quinquennal de développement](#), conclure des [ententes spécifiques et de partenariat](#), soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales, favoriser la concertation dans la région et gérer le [Fonds de développement régional](#).

TERRITOIRE ET POPULATION¹

La [région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#) est reconnue depuis le 22 décembre 1987. Elle se compose de deux ensembles physiographiques: la péninsule gaspésienne (20069 km²) et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (203 km²). L'ensemble du territoire s'avance dans les eaux du golfe du Saint-Laurent à l'extrémité est du Québec. Ce vaste territoire possède un relief accidenté à l'intérieur des terres dont la plus grande partie, 80%, est recouverte d'une forêt à dominance de conifères.

¹ [La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi que ses municipalités régionales de comté \(MRC\) et territoire équivalent \(TE\)](#), Institut de la statistique du Québec.

Les bons sols occupent les basses terres situées le long du littoral et des vallées fluviales. Le sous-sol renferme des gisements minéraux. Les activités prédominantes de la région se retrouvent dans les secteurs des pêches, de la forêt, du tourisme et, plus récemment, de l'éolien.

La région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine compte quarante-deux municipalités locales, sept territoires non organisés, deux réserves et une communauté amérindienne micmaque. Elle comprend cinq municipalités régionales de comté (MRC) et deux municipalités hors MRC (Les Îles-de-la-Madeleine et Grosse-Île). À l'exception de quelques villages, la population est dispersée le long du littoral. Les principales causes de cette dispersion sont la configuration géographique de la péninsule, la nature des potentiels biophysiques et de leurs différents types de mise en valeur. La majorité des localités comptent moins de 5000 habitants. La région est caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transports très étendu par rapport à la population à desservir.

STATISTIQUES²

- » La Gaspésie administrative représente 1,8 % de la population du Québec;
- » Population (2010) : 93 826 habitants;
- » Superficie en terre ferme : 20 272 km²;
- » Densité (2010) : 4,6 habitants/km²;
- » Taux de natalité (2010) : 7,9 % (- 0,5 % par rapport à 2009);
- » Nombre total d'emplois (mars 2011) : 40 200 (+ 3 100 par rapport à mars 2010);
- » Taux d'emploi (mars 2011) : 51,1 % (+ 4 % par rapport à mars 2010);
- » Taux de chômage (mars 2011) : 13,3 % (- 0,6 % par rapport à mars 2010);
- » Taux d'activité (mars 2011) : 59 % (+4,2 % par rapport à mars 2010).



² *Données démographiques régionales*, Direction des statistiques sociodémographiques, Institut de la statistique du Québec.

Pour une région ressource renouvelée

EN 2005, LA RÉGION SE DOTAIT D'UN ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE APRÈS SA DÉMARCHÉ DE PLANIFICATION QUINQUENNALE QUI AVAIT RÉUNI LES REPRÉSENTANTS DE TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA RÉGION. CET ÉNONCÉ COMPREND QUATRE GRANDS DÉFIS QUI INTRO-DUISENT CHAQUE CHAPITRE DE CE RAPPORT.

« La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine possède le statut de région ressource et la Conférence régionale des élus croit qu'il faut plus que jamais en être fiers. La région recèle un immense potentiel de développement. En misant sur le développement durable et en développant ses ressources naturelles et énergétiques renouvelables, la région a compris que ce potentiel peut générer suffisamment de richesses pour garantir la prospérité de sa communauté. »

[Énoncé de vision stratégique, p. 2](#)

1. LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES RESSOURCES NATURELLES
2. LE DÉFI DE LA DÉMOGRAPHIE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'EMPLOI
3. LE DÉFI DE LA CULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ
4. LE DÉFI DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS

Le défi du développement économique et des ressources naturelles

istockphoto © Aurélien Pottier

CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

À LA BASE DE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, SE TROUVENT LES CRÉNEAUX D'EXCELLENCE ET LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS EN EST L'INSTIGATRICE. DÈS 1998, LA RÉGION ÉLABORAIT UNE STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE FONDÉE SUR LA MISE EN PLACE DE CES CRÉNEAUX.

Depuis lors, le projet ACCORD est né en venant concrétiser l'existence de ces créneaux dans toutes les régions du Québec. La Gaspésie et les Îles ont choisi de valoriser les richesses naturelles qu'elles possèdent et ont défini le récréotourisme santé/nature, les ressources, sciences et technologies marines, ainsi que l'éolien comme étant leurs trois créneaux d'excellence.

La Conférence est signataire des plans d'action de chacun des créneaux, elle collabore à l'embauche des agents de coordination et elle fait partie des comités de suivi. En somme, elle joue le rôle de soutien et d'accompagnement qui est le sien dans le développement économique de la région.

« La région appuie son développement économique sur une utilisation optimale de ses ressources renouvelables.

Par la recherche, l'innovation et le développement technologique, la région tire avantage de son environnement naturel et se positionne comme une région verte. »

[Énoncé de vision stratégique, p. 7](#)

RESSOURCES NATURELLES

Forêt, faune et territoire

PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (PRDIRT)

L'année 2010 a été marquante pour la [Commission des ressources naturelles et du territoire \(CRNT\)](#) de la Conférence. L'élaboration et la rédaction du [Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire \(PRDIRT\)](#) ont été complétées après deux ans de travail acharné. En concertation avec les intervenants régionaux, la CRNT et l'équipe de professionnels de la Conférence ont d'abord complété l'identification des axes de développement et des objectifs régionaux à inscrire au PRDIRT. Sa rédaction a ensuite débuté au printemps 2010 et s'est poursuivie jusqu'au mois de novembre suivant. Ce travail colossal s'est conclu par la tenue de consultations publiques, tant en Gaspésie qu'aux Îles-de-la-Madeleine, afin de présenter le PRDIRT à la population et de recevoir ses commentaires. Le PRDIRT a enfin été adopté officiellement en décembre 2010 par le conseil d'administration de la Conférence, puis il a été remis dans les délais convenus au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

En janvier 2011, une seconde phase d'envergure a été amorcée par la CRNT et l'équipe de professionnels de la Conférence : l'élaboration du plan de mise en œuvre du PRDIRT (2011-2014), dont le volet gaspésien a été adopté par le conseil d'administration de la Conférence en avril dernier. Ce volet a par ailleurs été bien accueilli par les acteurs du milieu et la population lors du Forum intersectoriel, ouvert au public, tenu le 30 mars 2011. Les autres éléments du plan de mise en œuvre du PRDIRT seront complétés et adoptés à la fin du mois de juin. Ils contiendront notamment les actions de mise en œuvre du volet madelinot, les cibles fixées pour chacun des objectifs et un plan de communication favorisant la diffusion à la fois du PRDIRT et de ses actions de mise en œuvre planifiées pour les trois prochaines années.

« Pour procurer richesse et prospérité aux collectivités de la Gaspésie, la région désire augmenter les retombées économiques et sociales provenant des ressources naturelles et du territoire gaspésiens par leur utilisation optimale et durable. »

Commission des ressources naturelles et du territoire
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Énoncé de la vision de développement tiré du PRDIRT - Volet Gaspésie.

PROJETS RÉGIONAUX DE CERTIFICATION FORESTIÈRE

Depuis l'automne 2010, la Conférence participe activement aux projets visant à implanter une certification forestière sur l'ensemble du territoire. Elle siège au comité de certification concernant la démarche regroupée en forêt privée et sur certains lots intramunicipaux de la région. De plus, la Conférence participe au comité de direction et assure, depuis janvier 2011, la coordination du projet qui touche les unités d'aménagement forestier régionales en forêt publique. Ce dernier projet regroupe actuellement l'ensemble des bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'objectif consiste à obtenir un certificat et à faciliter le transfert de celui-ci au MRNF dès le 1^{er} avril 2013.

[Retour à la table des matières](#)



IMPLANTATION ET COORDINATION DES TABLES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TABLES GIRT)

À l'été 2010, les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (tables GIRT) ont été mises en place par la Conférence. Ces tables visent à assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes qui portent des actions sur le territoire et qui sont concernés par les activités d'aménagement forestier.

Ces tables doivent fixer les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convenir des mesures d'harmonisation des usages.

Les tables GIRT, qui fonctionnent à l'échelle des trois unités d'aménagement forestier de la Gaspésie, ont pour mandat de collaborer, avec la Direction générale régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du MRNF, à l'élaboration des Plans d'aménagement forestier intégré (PAFI) tactique et opérationnel. Ces tables doivent fixer les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convenir des mesures d'harmonisation des usages. L'ensemble de ces objectifs et mesures doit respecter les orientations nationales définies dans la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) et prendre en compte les orientations régionales définies dans le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) et dans le Plan d'affectation du territoire public (PATP). Toutefois, il n'est pas exclu que les tables GIRT puissent se pencher sur d'autres exercices de planification. À ce jour, trois tables de gestion intégrée des ressources et du territoire sont implantées dans la région : une pour la portion sud du territoire qui correspond à l'unité d'aménagement 111-61, une deuxième pour la portion de la pointe du territoire qui correspond à l'unité d'aménagement 112-62 et une troisième pour la portion nord du territoire qui correspond à l'unité d'aménagement 112-63.

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA GESTION DU TERRITOIRE FORESTIER PUBLIC DE LA GASPÉSIE

Du 18 avril au 12 mai 2011, la Commission des ressources naturelles et du territoire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRNT) de la Conférence a invité la population gaspésienne à consulter les plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels (PAFIO) préparés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et à exprimer ses préoccupations relatives à cette planification. L'activité a été organisée en collaboration avec les tables GIRT pour le territoire public de la Gaspésie. Ces plans présentent les secteurs d'intervention potentiels (opérations forestières) et la localisation potentielle des chemins et des autres infrastructures à construire ou à améliorer pour une période d'environ un an débutant en avril 2013. Cette planification opérationnelle concerne les unités d'aménagement 111-61, 112-62 et 112-63 de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

En mai 2011, la CRNT a produit un rapport faisant état des préoccupations du public au sujet de la planification forestière proposée. Les tables GIRT analyseront ce rapport et fixeront des objectifs qui seront considérés lors de l'élaboration de la stratégie forestière et de la planification opérationnelle. À la suite des commentaires et avis issus du rapport sur la consultation publique et aux préoccupations et objectifs proposés par les tables GIRT, le MRNF poursuivra ses travaux de planification forestière au cours de l'année 2011 afin de déposer un plan final au cours de l'année 2012.



CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA SADF ET LE RADF

Dans le contexte de la refonte du régime forestier québécois, la Conférence a coordonné une consultation publique sur la stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) et les modalités proposées pour le futur règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF). La consultation a eu lieu de novembre 2010 à février 2011. Dans l'avis régional produit à la suite de la période de consultation, la Conférence estime

(...) la plupart des orientations et des objectifs proposés par la SADF permettront de mettre en place des conditions préalables à une gestion efficace et concertée des ressources forestières de la région, ainsi que de l'ensemble du Québec.

que la plupart des orientations et des objectifs proposés par la SADF permettront de mettre en place des conditions préalables à une gestion efficace et concertée des ressources forestières de la région, ainsi que de l'ensemble du Québec.

La Conférence désire toutefois rappeler la diversité des contextes forestiers rencontrés dans les différentes régions du Québec. Elle est d'avis que certains éléments proposés dans la SADF et les modalités proposées pour le futur RADF devraient pouvoir s'appliquer de façon asymétrique à travers la province. Dans cet ordre d'idées, la Conférence juge nécessaire que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ait la latitude nécessaire à la modulation régionale des éléments inclus dans la SADF et des modalités proposées pour le RADF. Les objectifs visant à confier aux conférences régionales des élus des responsabilités de gestion intégrée des ressources et du territoire sont en ce sens félicités.

IMPLANTATION ET COORDINATION DES TABLES SECTORIELLES RÉGIONALES (FORÊT ET TERRITOIRE)

La Table sectorielle Forêt, mise en place par la Conférence en juin 2010, constitue une structure de concertation permanente en région en matière de gestion des ressources naturelles et du territoire. Elle a pour mandat de se pencher sur les aspects liés au développement du domaine forestier gaspésien et de répondre aux demandes de la Conférence relativement aux aspects liés au développement du secteur forestier régional. En ce sens, la Table sectorielle Forêt peut émettre des recommandations à la Conférence et la tenir informée de l'évolution de son secteur.

Cette table de concertation est composée de représentants désignés par les différents organismes régionaux œuvrant dans les sphères d'activités liées au secteur forestier comme la forêt privée, l'aménagement forestier, l'industrie forestière, les ressources naturelles alternatives, l'environnement, la recherche forestière, l'éducation, la culture forestière, etc.

De son côté, la Table de concertation territoriale des Îles-de-la-Madeleine a été formée au début du mois de janvier. Elle permet de coordonner les travaux du volet madelinot du Plan de mise en œuvre du PRDIRT. Elle est formée d'une vingtaine de partenaires et d'intervenants du milieu. Cette Table a priorisé des actions conformément aux résultats des consultations menées au cours de l'automne 2010 et dans la foulée de cet exercice, elle a confié au Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) la réalisation de quelques projets prioritaires.

Enfin, créée en janvier 2011, la Table sectorielle Territoire a pour mandat de se pencher sur les aspects liés au développement du territoire public gaspésien et plus particulièrement du secteur des activités récréatives et de celui de la villégiature en milieu naturel. Elle peut émettre des recommandations à la Conférence et à la CRNT à travers le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). La Table sectorielle Territoire a également comme responsabilité de répondre à leurs demandes quant aux problématiques et aux enjeux des secteurs qui la concernent.

SOUTIEN AUX TIERS FAUNIQUES

Depuis 2006, la Conférence offre un soutien technique aux intervenants fauniques pour faciliter l'harmonisation de leurs activités avec celles de l'aménagement forestier. En 2010-2011, le soutien aux intervenants fauniques s'est fait par la participation de la Conférence à la Table régionale de la Faune, aux tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (tables GIRT), ainsi que par l'entremise des travaux menés dans le cadre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) et des divers programmes de soutien financier.

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DU CERF DE VIRGINIE

Dans le but de soutenir les intervenants fauniques, la Conférence a signé, en 2009, l'[Entente de partenariat pour le cerf de Virginie](#). Il s'agit de la troisième génération d'entente sur le sujet. Ses objectifs sont de constituer un fonds de 235 000 \$ pour exécuter les plans d'intervention prévus sur cinq ans (2009-2014) et d'établir les responsabilités des partenaires et les modalités de mise en œuvre des trois volets du Programme de mise en valeur du cerf de Virginie. Ces volets touchent l'aménagement de l'habitat du cerf de Virginie, le contrôle de la prédation par le coyote et le nourrissage d'urgence. La Conférence s'engage notamment à affecter une somme de 50 000 \$ au fonds.

PROGRAMME D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET DE MISE EN VALEUR DE LA RESSOURCE FAUNIQUE

En 2010, la Conférence a été nommée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour gérer une subvention de 25 000 \$ dans le but de soutenir la réalisation d'initiatives fauniques régionales de concert avec la Table régionale de la Faune, d'assurer un rapprochement entre les travaux de cette table et ceux de la CRNT et d'encourager des partenariats novateurs. À l'automne 2010, la Conférence a offert un soutien financier de 25 065 \$ au Regroupement des gestionnaires de zecs de la Gaspésie pour le déploiement d'une campagne de sensibilisation des chasseurs à l'éthique de la chasse sportive et aux lois existantes, tout en faisant la promotion des saines pratiques de chasse sur le territoire gaspésien. Cette action fait suite au rapport du comité technique sur l'appropriation du territoire par les chasseurs d'originaux en Gaspésie, qui a été adopté par la Table régionale de la Faune en 2009.

RESSOURCES NATURELLES ALTERNATIVES (RNA)

Depuis 2005, la Conférence développe le secteur des ressources naturelles alternatives (RNA). Ces ressources regroupent plusieurs plantes sauvages telles que les têtes de violon, les bleuets, l'if du Canada, les branches de conifères, les champignons, etc. Les grands axes à développer dans ce domaine sont la consolidation de l'approvisionnement et le développement des marchés. Deux mille dix représente une année charnière dans ce domaine pour deux principales raisons. D'une part, cinq ans s'étaient écoulés depuis le début de la mise en œuvre du Plan de développement des produits forestiers non ligneux en Gaspésie et un bilan était nécessaire. Ce bilan a d'ailleurs été présenté dans le cadre d'une journée de transfert du Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles, une activité qui a permis d'alimenter les futures actions régionales. D'autre part, les ressources naturelles alternatives ont trouvé leur place dans le PRDIRT et le PTMO de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il y a donc un désir de poursuivre les efforts de diversification basée sur les RNA. Le lancement d'un appel de propositions pour la mise en valeur de l'if du Canada, la mise en place d'une usine de surgélation régionale et l'accompagnement d'entreprises forestières dans leur diversification sont quelques-uns des projets de développement poursuivis.



PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DU MILIEU FORESTIER – VOLET II

En 2010, le [Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier](#) a été reconduit pour un an. Avec un budget amputé de 19% comparativement aux années antérieures, la Conférence a reçu plus de 110 demandes de financement. Au total, 91 projets ont bénéficié d'une contribution financière. Les investissements totalisent 2,96 M\$.

En plus de continuer les efforts de développement et de consolidation de secteurs, tels que les ressources naturelles alternatives et les véhicules hors route, le Volet II a aussi soutenu un secteur d'activité en émergence, le ski hors piste. Nul doute que les efforts investis en 2010 feront de la Gaspésie une destination de choix pour les amateurs de ce type d'activité. Le programme a aussi été mis à contribution dans le cadre des projets de reconstruction de ponts financés par le Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État (PMA) et des efforts de recherche et de transfert de connaissances du Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles.

PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACCESSIBILITÉ AUX TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT (PMA)

En 2010, l'entente de deux ans entre la Conférence et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour la gestion et la mise en application du Programme pour le maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiressource s'est achevée. Le programme visait à améliorer ou à remplacer des structures nécessaires aux traverses de cours d'eau sur les chemins qui ne sont pas utilisés par l'industrie forestière. Le budget de ce programme aura été de 900 000 \$ annuellement, pour les deux ans. Au total, 18 ponceaux et 10 ponts ont pu en profiter sur l'ensemble du territoire gaspésien.

PLAN D'AFFECTATION DU TERRITOIRE PUBLIC (PATP)

Depuis janvier 2011, la Conférence régionale des élus suit l'élaboration du Plan d'affectation du territoire public par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Ce plan représente l'outil de planification utilisé par le gouvernement pour déterminer et diffuser ses orientations pour l'utilisation et la protection des terres et des ressources naturelles sur le territoire public. La Conférence s'assure que la réalisation de cet exercice de planification cadre avec le contenu du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), en prévision de la consultation publique à venir au cours de l'automne 2011.

COMITÉ TECHNIQUE CONCERNANT L'ACCÈS AU TERRITOIRE À PARTIR D'UN RÉSEAU DE CHEMINS MULTIUSAGES

Le comité technique a été formé en mai 2011 afin d'entreprendre la mise en œuvre des actions liées aux objectifs du PRDIRT en matière d'accès au territoire à partir d'un réseau de chemins multiusages. Dans le cadre des travaux du comité technique, tous les types de chemin qui desservent ce territoire forestier seront sous analyse, indépendamment de leur classe, de leur qualité ou de leur usage, qui varient en fonction de leurs différentes origines et fréquentations. Dans les faits, ces mêmes chemins servent d'accès au territoire pour divers utilisateurs pratiquant de multiples activités en forêt, telles que les travaux d'aménagement forestier et de récolte de matière ligneuse, la chasse, la pêche en lac et en rivière, la villégiature, le VTT, la motoneige, la cueillette de produits forestiers non ligneux, le ski hors piste, etc.

Dans la réalisation de son mandat, le comité technique aura à aborder différents thèmes concernant l'accès au territoire forestier régional. En ce sens, la notion de sécurité de ses utilisateurs, l'établissement d'un réseau régional, ainsi que la gestion de l'entretien et du financement, deviendront des aspects incontournables à considérer en vue de l'atteinte des résultats attendus.

Pêche et aquaculture

L'économie de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est fortement liée au secteur maritime. La région contribue pour 80% des débarquements de la pêche québécoise et pour près de 76% de la valeur des captures. Toutefois, depuis plusieurs années, l'industrie des pêches maritimes évolue dans un contexte de crise dont les causes sont multiples et complexes : moratoire sur le poisson de fond, faible niveau de transformation, fluctuation des prix sur les marchés internationaux, etc. De plus, sur le plan de la gouvernance, la région fait face à une double compétence : provinciale et fédérale. Sans compter que la profession est morcelée entre de multiples groupes ou associations d'intérêts. Il va sans dire, donc, que les communautés maritimes subissent les soubresauts du secteur et n'ont aucun pouvoir sur leur destinée.

Devant l'importance des pêches et de l'aquaculture pour les communautés maritimes de la région et le peu d'emprise qu'elles ont sur cette industrie, la Conférence régionale des élus a décidé de s'impliquer. En s'appuyant sur une étude portant sur les communautés maritimes et le développement de l'économie halieutique, elle s'impliquera, en 2011, auprès des intervenants de cette industrie, pour développer de nouvelles approches de gestion du développement qui, espérons-le, permettront d'apporter des solutions.

De concert avec les acteurs concernés,
la Conférence a contribué à faire
progresser ces industries et à
la création de nouvelles entreprises.

En 2009-2010 la Conférence a poursuivi son implication dans la [Société de développement de l'industrie maricole \(SODIM\)](#) et dans le [Créneau ACCORD sur les Ressources, sciences et techniques marines](#). De concert avec les acteurs concernés, la Conférence a contribué à faire progresser ces industries et à la création de nouvelles entreprises. On constate également que ce secteur d'activités est de plus en plus préoccupé par le développement de la transformation à valeur ajoutée. Grâce notamment au support du Regroupement des employeurs du Sud de la Gaspésie, des entreprises de transformation ont développé de nouvelles productions en plus d'allonger sensiblement les périodes d'emploi, tout en s'assurant d'une main d'œuvre plus qualifiée et plus fidèle.



Récréotourisme

Au cours de l'année 2009-2010, la Conférence régionale des élus a investi dans différents projets de récréotourisme. À l'été 2009, les deux régions touristiques ont connu une bonne saison. L'achalandage touristique en Gaspésie s'est amélioré par rapport à l'année 2008, dû notamment aux Fêtes du 475^e anniversaire de Gaspé. Du côté des Îles-de-la-Madeleine, la fréquentation touristique est demeurée stable par rapport aux années précédentes.

TOURISME ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Voici les principales actions de la Conférence en récréotourisme aux Îles-de-la-Madeleine :

- » Participation financière au projet de rénovation du Musée de la mer et au projet de développement de l'Auberge La Salicorne ;
- » Financement d'un projet en transport interrégional dans le cadre de l'Entente de partenariat en tourisme aux Îles-de-la-Madeleine ;
- » Suivi du plan d'action de la [Politique-cadre en tourisme](#), qui vise à harmoniser le développement touristique et le développement régional de l'archipel en respect des principes du tourisme durable, et suivi des travaux du créneau récréotouristique ACCORD.

TOURISME GASPÉSIE

Voici les principales actions de la Conférence en récréotourisme sur le territoire gaspésien :

- » Élaboration d'une [politique-cadre en développement du tourisme durable en Gaspésie](#), qui a été adoptée par la Conférence et présentée aux partenaires à l'automne 2010 ;
- » Réalisation d'un plan d'action triennal et mise en place d'indicateurs permettant de mesurer l'évolution du tourisme durable dans la région ;
- » Mise en ligne d'un site Internet dont l'objectif est de soutenir les organisations désireuses de collaborer à la démarche de tourisme durable ;
- » Participation financière à la compétition cycliste La traversée du parc de la Gaspésie 2010, au plan stratégique de marketing de la Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec (FGRSQ) et à l'édition 2011 de la Traversée de la Gaspésie en ski de fond ;
- » Suivi des travaux du créneau récréotouristique ACCORD.



Éolien

En 1998, la région demandait au gouvernement du Québec de désigner l'éolien comme un des créneaux d'excellence de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Depuis, les trois appels d'offres lancés par Hydro-Québec et les contrats signés de gré à gré ont permis à la région de récolter près de 1000 MW de puissance installée ou à installer. La région est devenue exportatrice d'énergie électrique verte.

La région est devenue exportatrice d'énergie électrique verte.

Dans le cadre de l'appel d'offres d'énergie éolienne issue de projets communautaires, la Conférence régionale des élus a multiplié les représentations auprès du gouvernement afin d'améliorer les chances de la région pour décrocher des contrats. Une stratégie visant à réduire le risque et à maximiser les retombées dans l'ensemble des communautés de la région a été élaborée.

Grâce à la concertation régionale, la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a été mise en place. L'ensemble des MRC du territoire, incluant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, adhère au projet. Bien que dans le cadre de l'appel d'offres en énergie éolienne communautaire, la Régie ait réussi à s'associer à quatre promoteurs pour déposer cinq projets dans trois MRC, un seul projet a été retenu : « Énergie éolienne communautaire le Plateau ». Il s'agit d'un parc éolien de 23 MW qui sera érigé en partenariat avec Invenergy et qui sera situé dans le territoire non organisé du Ruisseau-Fergusson, dans l'arrière-pays de L'Ascension-de-Patapédia. Le projet entrera en production au plus tard en décembre 2013.

La Conférence participe à deux comités de développement de la filière éolienne : le comité de créneau et le comité éolien, mis sur pied par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane possèdent 40% des emplois en éolien au Québec (plus de 800 emplois). On retrouve également le [TechnoCentre éolien](#), le Centre CORUS (Centre de recherche, de développement et de transfert technologique sur l'extraction d'énergie éolienne en milieu nordique), ainsi qu'une industrie structurée grâce au projet ACCORD. Avec l'aide de différents partenaires la région s'est dotée d'un centre de formation en éolien de classe mondiale. Ce centre offre de la formation spécialisée de niveau collégial aux étudiants et aux entreprises du secteur.

Agriculture

En février 2007, l'[Entente spécifique sur le développement agroalimentaire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#) a été signée entre le gouvernement du Québec et la Conférence régionale des élus, avec un fonds de 2,34 M\$. Par la suite, en raison des multiples projets d'investissements dans le secteur agroalimentaire, un montant de 920000\$ a été ajouté à l'entente, dont 270000\$ provenaient de la Conférence. Au 31 mars 2011, cet outil financier avait soutenu 139 projets de développement qui totalisent des investissements de 10 M\$. On estime que 146 nouveaux emplois ont été créés et que 350 autres ont été consolidés. Devant de telles retombées, les différents partenaires du secteur ont entrepris, au cours de la dernière année, les démarches pour renouveler cette entente spécifique.



La Conférence a également soutenu, au cours de l'année, la réalisation d'une étude de marché sur les petits fruits cultivés en plein champ ou récoltés en forêt sur le territoire gaspésien. Cette étude représente un outil très riche pour le développement de cette nouvelle filière.

La Conférence poursuit par ailleurs son appui au développement de l'agriculture par la signature d'une entente de financement annuelle avec les quatre organismes de soutien et d'accompagnement du secteur ([Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie](#), [Le bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine](#), [Gaspésie Gourmande](#) et [l'Union des producteurs agricoles Gaspésie-Les-Îles](#)). Pour l'année 2010-2011, la Conférence accorde un soutien financier de 71 500 \$ au secteur grâce à cette entente.

Économie sociale

Les 261 entreprises d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine génèrent plus de 74 M\$ en chiffres d'affaires et créent un peu plus de 1500 emplois.

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE

Le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine s'est attaqué, au cours de la dernière année, à la mise en œuvre et au suivi de son plan d'action quinquennal (2009-2014) qui fait partie intégrante de l'[Entente spécifique de régionalisation des actions en économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine](#), signée en décembre 2009.

La réalisation d'un portrait à la fois quantitatif et qualitatif des entreprises d'économie sociale de la région a principalement occupé les membres du pôle au cours de l'année. Ce portrait, qui sera rendu public au cours des prochains mois, sera l'outil principal pour enclencher le processus de formation d'un groupe de référence en économie sociale, dans chacun des territoires de MRC de la Gaspésie. Un groupe semblable existe déjà sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Il compte une trentaine d'entreprises et de partenaires du secteur et il organise, à l'occasion, des activités publiques d'information et de sensibilisation.

La réalisation d'un portrait à la fois quantitatif et qualitatif des entreprises d'économie sociale de la région a principalement occupé les membres du pôle au cours de l'année.

Les représentants du Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont participé assidûment aux rencontres nationales des pôles régionaux que coordonne le Chantier de l'économie sociale. Ils comptent également être présents au premier Forum international de l'économie sociale et solidaire qui se tiendra en octobre 2011 à Montréal. Ce forum vise notamment à mettre en valeur les expériences réussies de partenariat, notamment dans l'élaboration des politiques publiques, et à contribuer au développement d'échanges internationaux et inter-régionaux sur le thème de l'économie sociale et solidaire.

Le Pôle régional d'économie sociale a pour mission de favoriser la concertation et le partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale, ainsi que d'harmoniser leurs interventions pour en maximiser les effets. Il est composé de 19 membres répartis comme suit : 12 représentants d'entreprises d'économie sociale, soit deux représentants par territoire de MRC, et sept représentants d'organismes de soutien, dont la Conférence.



Le défi de la démographie, de l'éducation et de l'emploi

Famille et enfance

SERVICES DE GARDE

Depuis 2009, les parents de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent bénéficient d'un guichet unique, le [Bureau d'inscription à la liste d'attente centralisée \(BILA\)](#), pour inscrire leurs enfants à un service de garde subventionné. La Conférence participe aux travaux du comité de suivi du guichet unique afin d'améliorer le taux d'adhésion des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial à ce service.

« La population de la région s'accroît et participe à son développement. Ses citoyennes et ses citoyens sont davantage formés et qualifiés pour occuper les emplois stables, durables et bien rémunérés offerts dans la région. »

Énoncé de vision stratégique, p. 12



Jeunesse

COMMISSION JEUNESSE GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

En contact constant avec leur milieu, les membres de la [Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#) représentent les intérêts des jeunes de la région et développent des actions qui répondent à leurs besoins. Voici un résumé de ces principales actions menées en 2010-2011.

Stratégie régionale *Cap sur l'avenir 2009-2012* :

La Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ses partenaires dressent un bilan positif de la deuxième année des activités du projet Cap sur l'avenir 2009-2012. Rappelons que cette initiative régionale, lancée en juin 2009, vise l'établissement et la rétention d'une jeune main-d'œuvre qualifiée dans la région, par toutes sortes d'actions originales :

- » Tenue de la **4^e Journée de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**. Le 3 juin 2010, plus de 500 personnes ont répondu à l'invitation de se vêtir en bleu pour afficher leur appartenance à la région, de partager leurs photos de la journée et de participer aux activités organisées dans chacune des MRC de la région par les comités d'accueil des nouveaux arrivants. De ce nombre, une centaine de jeunes étaient de nouveaux arrivants.
- » Réalisation de la **4^e Tournée régionale du Vaccin étudiant** sous le thème « J'ai ma région tatouée dans l'front ». Cette activité, réalisée en novembre 2010 en collaboration avec les Places aux jeunes de la région, a permis de rencontrer 700 élèves de 13 écoles secondaires du territoire. Ces derniers ont reçu une dose d'appartenance à la région et ont été sensibilisés à l'importance de leur établissement en région après leurs études. De plus, une publicité ayant pour thème « Ta région a besoin de toi ! » a été insérée à l'intérieur des albums de finissants.
- » Participation de deux membres de la Commission jeunesse à la **Conférence mondiale sur la jeunesse 2010** au Mexique pour présenter à des jeunes de 192 pays un atelier sur le succès des actions de la stratégie régionale Cap sur l'avenir 2009-2012.
- » Diffusion d'une **campagne télévisuelle** pour inciter les jeunes à étudier et à vivre en région. Cette publicité de 30 secondes diffusée durant la période des fêtes 2010 visait également à promouvoir une image positive de la région auprès des parents et de la population en général.
- » Entrée en fonction de l'**ambassadrice** en juillet 2010. En collaboration avec Place aux jeunes et l'agente de concertation et de développement en immigration, cette dernière a réalisé trois missions à l'extérieur afin de promouvoir la région et les emplois auprès des jeunes professionnels (Foire nationale de l'emploi, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et universités des régions ressources à l'occasion d'une tournée). L'ambassadrice a également développé une nouvelle stratégie de médias sociaux pour avoir un contact plus direct avec les jeunes, connaître leurs besoins et leur présenter l'offre du territoire.



- » Développement d'un partenariat avec Emploi-Québec et les agents de migration Place aux jeunes pour unifier et uniformiser la **grille d'emploi** hebdomadaire qui est envoyée à plus de 500 jeunes et à des dizaines d'organisations du territoire.
- » Lancement, en janvier 2011, du **programme d'aide financière aux entrevues** pour les jeunes qualifiés qui viennent passer des entrevues dans la région pour un emploi dont la relève se fait rare. Ce programme, mis en place par l'ambassadrice et géré par les agents de migration Place aux jeunes, offre un séjour personnalisé ainsi qu'une aide financière afin de se déplacer pour participer à une entrevue d'embauche pour un emploi spécialisé à temps plein.
- » Appui à 175 jeunes qui ont bénéficié d'une aide à l'établissement à la suite d'un emploi dans la région ou d'un soutien financier pour venir faire leur stage dans la région dans le cadre du projet **Gaspésie—Les Îles : Terre d'accueil des jeunes diplômés**. Ce programme est géré par la Fondation communautaire Gaspésie—Les Îles.
- » Réalisation de trois groupes de discussion (focus groups) auprès d'une trentaine d'employeurs pour le développement de la boîte à outils des employeurs, pour une meilleure pratique de leurs stratégies de recrutement et de rétention. Un comité de suivi a ensuite travaillé pour développer ce projet. La boîte à outils prend la forme d'un site Web disponible au www.boiteaoutilsemployeurs.ca ou via le www.portailjeunesse.ca.
- » Réalisation de 29 activités d'accueil par les six **comités d'accueil** du territoire. Plus de 500 jeunes participants et 1851 personnes de la population ont bénéficié de ces activités originales telles que la raquette à la pleine lune ou encore la sortie aux baleines. Également, 192 nouveaux arrivants se sont inscrits à la banque des Places aux jeunes.
- » En mars 2011, mise en ligne de la nouvelle image du **www.portailjeunesse.ca** qui répond maintenant mieux à sa mission première de recrutement et de rétention d'une jeune main-d'œuvre qualifiée.

(...) pour une première fois en dix ans,
le solde migratoire global est positif.
Plus de gens sont arrivés dans notre région
que d'autres l'ont quittée, de quoi réjouir
toutes les organisations qui œuvrent au
développement de la région et au retour et à
l'établissement des jeunes.

Le solde migratoire indique que la Gaspésie et les Îles ont accueilli plus de jeunes qu'elles en ont perdu. En effet, deux fois plus de jeunes âgés de 25 à 34 ans s'y sont établis par rapport à l'année précédente. Cette tendance à la hausse semble se maintenir depuis quelques années. De plus, pour une première fois en dix ans, le solde migratoire global est positif. Plus de gens sont arrivés dans notre région que d'autres l'ont quittée, de quoi réjouir toutes les organisations qui œuvrent au développement de la région et au retour et à l'établissement des jeunes. Ces données confirment que le dynamisme de notre région contribue à l'arrivée des diplômés et des jeunes familles.

- » Diffusion de l'étude : **Les facteurs de rétention des jeunes migrants dans la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine**. Cette étude a été publiée au printemps 2010 et réalisée par le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) et l'Université du Québec à Rimouski pour le compte de la Commission jeunesse Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Elle dresse un portrait d'une centaine de jeunes de 20 à 34 ans. L'étude avait pour objectif de déterminer les mobiles pouvant inciter les jeunes arrivés dans la région depuis au moins deux ans à maintenir leur choix de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine comme milieu de vie.

Poursuite de l'action jeunesse structurante Moyen d'intervention local pour l'autonomie jeunesse (MILAJ).

Au cours de la dernière année, dix dossiers d'intervention ont été appuyés. Au-delà des sommes d'argent accordées, le projet MILAJ permet d'asseoir les acteurs jeunesse des milieux locaux autour d'une même table. Le MILAJ initie ainsi un mouvement de concertation dans chacun des milieux et il s'agit d'une excellente retombée du projet. Les objectifs du MILAJ visent à appuyer financièrement des interventions qui préviendront le décrochage scolaire, soutiendront l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et favoriseront la continuité de service. Une année supplémentaire a été accordée aux comités de gestion MILAJ afin de leur permettre de mettre en place des initiatives additionnelles.

Action jeunesse structurante *Je passe à l'action!*

En collaboration avec la Coopérative de développement régional de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CDRGÎM) et les agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, l'agente de participation citoyenne a conçu et animé l'activité Initiation à la vie démocratique auprès de 560 élèves de 2^e secondaire de neuf polyvalentes de la région. Cette activité consistait à démystifier les différents niveaux de pouvoir au pays et à mieux comprendre les termes démocratie, coopération et participation citoyenne.

Campagne promotionnelle sous le thème *Les jeunes au cœur du développement: tirez profit de leurs forces.*

Cette campagne, réalisée à l'automne 2010, consistait à publier six portraits de jeunes impliqués en faisant ressortir un de leurs atouts et l'avantage pour une organisation d'avoir un jeune au sein de son équipe.

Promotion et distribution du guide *6 étapes pour faire une place aux jeunes.*

Cet outil destiné aux organisations de la région a pour objectif de les appuyer dans le recrutement et le maintien des jeunes dans leurs instances. Ce guide a été présenté dans les médias et distribué auprès de 250 organisations. Il est également disponible en format numérique au www.portailjeunesse.ca.

Réalisation, avec le conseil d'administration du Fonds Gérard-D.-Levesque, du processus de mise en candidature et de l'activité de remise des bourses d'études Fonds Gérard-D.-Levesque.

Ainsi, en octobre 2010, 13 étudiants inscrits à la formation professionnelle, au collégial technique, au baccalauréat et à la maîtrise ont été récompensés pour la qualité de leur dossier scolaire, leur engagement dans leur milieu et pour la persévérance dont ils ont fait preuve dans le cadre de leurs études. Rappelons que le Fonds Gérard-D.-Levesque, dont le capital est de 500 000 \$, a été créé en 2007 grâce à la collaboration du Secrétariat à la jeunesse, de la Fondation communautaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Fondation Gérard-D.-Levesque et de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



Représentation de la Commission jeunesse auprès de différents comités régionaux :

Tout au cours de l'année, les permanents de la Commission jeunesse ont assuré une représentation aux différents comités suivants :

- » Comité d'analyse des projets Gaspésie–Les Îles : Terre d'accueil des nouveaux diplômés à la Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles
- » Instance régionale de mobilisation : Comité des partenaires pour l'amélioration des conditions de réussite des jeunes Gaspésiens et Madelinots
- » Comité de promotion et de valorisation de la formation professionnelle et technique en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (comité FPT)
- » Table régionale de concertation en immigration de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (TRCI)
- » Fondation Gérard-D.-Levesque
- » Comité directeur régional d'Engagement jeunesse
- » Comité sur la persévérance scolaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- » Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec.

Personnes âgées

Depuis 2007, la région s'est dotée de l'[Entente spécifique visant l'adaptation des services et des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées](#). Ce partenariat avec le ministère de la Famille et des Aînés (MFA), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la Table régionale de concertation des aînés qui composent, avec la Conférence, le comité de gestion et de suivi de l'entente, permet de déterminer des pistes d'action prioritaires, d'accorder du soutien financier à des projets et de soutenir la concertation entre les acteurs de la région qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de nos aînés.

La Stratégie régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées a été finalisée et la mise en œuvre des deux plans d'action qui en ont découlé a été assurée par deux groupes de travail. Leurs travaux ont principalement porté sur l'amélioration des opportunités d'information et de formation s'adressant aux personnes âgées et sur l'appui d'initiatives visant à ce que les aînés évoluent dans des environnements sains, entre autres grâce aux politiques familiales municipales et aux [Programmes MADA \(Municipalité amie des aînés\)](#). Le tout est effectué avec le souci d'encourager et de valoriser la contribution des aînés à l'essor de leur milieu.

En ce qui a trait au soutien financier, deux appels de projets ont été proposés aux organisations de la région et ont permis à six projets locaux de recevoir du financement pour un total de 59 564 \$. Un plan de communication a été élaboré dans le but d'améliorer le taux de participation des organismes aux appels de projets. Deux événements régionaux s'adressant aux aînés ont également reçu du soutien financier. Enfin, un troisième volet permettant de soutenir des projets régionaux a été mis sur pied. À ce sujet, un projet de portail régional bilingue, en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés, sera en ligne à l'automne 2011 et un projet de formation continue adaptée aux personnes âgées est en cours d'élaboration. Ce dernier sera piloté par le Groupe Collegia.



Éducation

VIS ET APPRENDS / LIVE AND LEARN

À titre d'organisme fiduciaire du [réseau Vis et Apprends / Live and Learn](#) et en l'absence d'un coordonnateur, la Conférence régionale des élus a assuré le suivi de quelques initiatives.

Cette année encore, Vis et Apprends / Live and Learn s'est associé aux régions de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent pour la Campagne de promotion pour susciter l'engagement à long terme et la responsabilisation de toute la population à l'égard de la formation et de la qualification. Une publicité a été affichée sur plus de 500 000 cartons de lait Québon distribués en Gaspésie et aux Îles, au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. Il s'agissait d'un message d'encouragement mettant en vedette un père qui supervise son garçon et sa fille dans leurs devoirs.

Par ailleurs, une instance de mobilisation pour l'amélioration des conditions de réussite des jeunes est en voie d'être formée. Des partenaires des milieux scolaire, communautaire et économique sont mobilisés et intéressés à y participer. Un portrait de la situation des jeunes est en élaboration présentement et servira à préciser les actions à entreprendre par cette instance.

Une entente de partenariat sera signée prochainement pour préciser les objectifs à atteindre au cours de la prochaine année et les engagements des partenaires à cet égard.

Emploi

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le taux d'emploi a connu une hausse de 4 %, se situant à 51,1 % en mars 2011 comparativement à la même période l'an dernier.

On note également, pour la région, une baisse du taux de chômage de 0,6 % par rapport à l'an dernier, le taux ayant atteint 13,3 % en mars 2011. Au Québec, le taux de chômage était de 7,7 % au même moment. Il a connu une légère baisse de 0,2 % en un an.



© Pêche Impact, Robert Nicolas

EMPLOIS SAISONNIERS

Le revenu personnel disponible par habitant en Gaspésie et aux Îles est de 26 456 \$ (ISQ 2009), soit le plus faible des 17 régions du Québec. Cette situation s'explique en partie par le fait que plus de 40 % des hommes et des femmes occupent un emploi saisonnier. La Conférence régionale des élus et plusieurs de ses partenaires, dont Emploi-Québec et le Conseil régional des partenaires du marché du travail, ont décidé d'explorer des alternatives pour valoriser l'emploi saisonnier tout en le rendant moins précaire. Deux projets pilotes ont été mis sur pied afin d'expérimenter deux possibilités d'intervention : le Groupement d'employeurs et la Coopérative de travailleurs saisonniers. Le projet de Groupement a été im-

planté dans les secteurs du Rocher-Percé et de Bonaventure, et celui de Coopérative, en Haute-Gaspésie.

Après trois années d'expérimentation, il est maintenant clair qu'il y a un besoin d'appariement entre l'offre d'emplois saisonniers et les travailleurs disponibles. Ces formules étant nouvelles et exigeant des changements d'habitudes et de mentalités, il est encore tôt pour tirer des conclusions définitives. Le besoin est là et la manière d'y répondre et d'assurer la pérennité des services fait partie des analyses en cours.

La collaboration entre les employeurs n'a cessé de s'améliorer, si bien qu'en 2010, le Groupement d'employeurs a été officiellement incorporé. La mise en place de ce projet pilote a permis aux industriels d'envisager la transformation de nouveaux produits qui n'étaient pas transformés avant, faute de main-d'œuvre. Plusieurs entreprises ont également décidé de diversifier leur production et d'autres opèrent au-delà de dix mois par année. Certaines entreprises ont ainsi amélioré leur rentabilité et leur profitabilité. Pour les travailleurs, la garantie de pouvoir travailler un nombre de semaines suffisant pour se qualifier à l'assurance-emploi est sécurisante. Cela représente également une augmentation du revenu et donc une amélioration des conditions de vie.

Immigration

[L'Entente spécifique sur l'immigration en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2008-2011](#) a été prolongée jusqu'en mars 2012, la mise en application ayant réellement débuté en 2009 avec l'embauche d'une agente de concertation et de développement en immigration au niveau régional. L'entente a pour objet d'attirer des personnes immigrantes et de favoriser leur établissement durable dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cette démarche prévoit des investissements totalisant 870 000 \$ et elle implique plusieurs partenaires, soit le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le Cégep de la Gaspésie et des Îles, la Commission scolaire des Chic-Chocs, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Conférence.

À partir des recommandations de la Table régionale de concertation en immigration de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, le comité de gestion a adopté, en mars 2011, un plan d'action régional en immigration. Dans le cadre de l'entente spécifique, le [Fonds d'appui en sensibilisation du milieu à l'immigration](#) a été lancé à la même période. Il se veut un fonds d'appui flexible aux initiatives du milieu qui visent à sensibiliser la population à l'immigration et à favoriser le rapprochement interculturel. Par ailleurs, des personnes immigrantes ont également animé les kiosques du bout du monde, lors du Festival Musique du Bout du Monde en août 2010, dans le but de permettre aux passants de se familiariser avec différentes cultures. De plus, à la suite d'une tournée effectuée en mai 2010, les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé ont manifesté l'intérêt de travailler à la mise en place de services d'accueil pour les personnes immigrantes. Le Fonds de soutien à l'établissement de services d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes 2011-2012 a d'ailleurs été lancé en mars 2011. La Conférence a également accepté d'être mandataire de la mesure Passerelle pour l'emploi, mise en place par le MICC et le MESS. L'agente de concertation a aussi travaillé de près avec l'équipe de la Commission jeunesse pour promouvoir la région et recruter de la main-d'œuvre qualifiée.

Enfin, l'année qui vient devrait voir la concrétisation des services d'accueil et une intensification sur le plan du recrutement de main-d'œuvre qualifiée.

[Retour à la table des matières](#)





Le défi de la culture et de la société

Culture

La Conférence régionale des élus a déployé beaucoup d'énergie avec ses partenaires depuis 2002 pour assurer une coordination des ententes spécifiques qui permette de fournir un soutien accru au secteur culturel, orienté vers les priorités régionales.

FONDS DES ARTS ET DES LETTRES

Créé en 2002, ce fonds, auquel contribuent à parts égales le [Conseil des arts et des lettres du Québec](#) (CALQ) et la Conférence, s'adresse aux artistes, aux écrivains, aux collectifs d'artistes et d'écrivains, ainsi qu'aux organismes professionnels de la région. Dans la nouvelle [Entente spécifique sur le développement des arts et des lettres pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine](#), un volet destiné aux anciens boursiers a été

mis en place pour appuyer le rayonnement des œuvres dans la région et à l'extérieur de celle-ci.

De plus, le [Conseil de la culture](#) de la Gaspésie et [Arrimage](#), corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, sont devenus signataires de l'entente avec le mandat de faire la promotion du fonds, d'accompagner les artistes qui souhaitent faire une demande de bourse et, surtout, d'élaborer au cours de la durée de l'entente une vision de développement des arts et des lettres en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. En 2010-2011, huit artistes de la région ont reçu des bourses totalisant 100 000\$.

« La population est fière de sa région et solidaire dans ses actions. Elle affirme son identité et a confiance en ses capacités. »

Voici quelques enjeux :

« La région bénéficie d'une vie culturelle intense en raison de la qualité, de la diversité, de l'originalité et de la richesse des créations de ses artisans. »

« La région projette une image positive qui est source de fierté pour sa population. »

« La région s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. »

Énoncé de vision stratégique, p. 20, 23, 24 et 26

FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Renouvelé pour la période 2008 à 2011, le Fonds de soutien au développement culturel découle d'une entente spécifique régionale signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Conférence. Doté d'une enveloppe de 210 000 \$ sur trois ans, ce fonds vise à encourager les initiatives en lien avec les priorités régionales et touchant le réseautage, les offres culturelles intégrées, ainsi que les produits culturels dont la valeur ajoutée est manifeste. Il cherche aussi à stimuler la réalisation de projets ayant pour but la mise en valeur du patrimoine et la sensibilisation du public à son importance. Ce fonds prévoit également un montant additionnel de 45 000 \$ pour soutenir les plans de développement en tourisme culturel, pilotés par le Conseil de la culture de la Gaspésie et par Arrimage aux Îles-de-la-Madeleine. À la suite de l'appel de projets, neuf organismes du milieu ont obtenu des subventions totalisant 108 700 \$ pour soutenir le développement de leur projet.

FONDS DE SOUTIEN À L'ANIMATION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Dans le cadre de l'Entente spécifique régionale portant sur le développement culturel, un nouveau Fonds de soutien à l'animation du livre et de la lecture a été mis en place. Il s'inscrit dans les orientations de la [Politique régionale de la lecture](#). Ce fonds conjoint entre la Conférence régionale des élus et le MCCCCF permettra d'investir un montant de 120 000 \$ dans l'animation du livre et de la lecture, et ce, à travers des projets qui peuvent émaner des secteurs municipal, culturel, communautaire ou éducatif. Le milieu a bien répondu aux deux appels de projets réalisés en 2010-2011 et plusieurs projets ont été soumis pour obtenir du financement. Après analyse, ce sont neuf projets novateurs d'animation du livre dans différents milieux qui ont pu bénéficier d'un appui total de 60 000 \$.

FONDS DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS CULTURELS – 2010

La Conférence cherchait depuis plusieurs années à s'associer à un partenaire dans le cadre de ce Fonds de soutien aux événements qu'elle gérait seule depuis quatre ans. Le 18 mars 2010, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, a confirmé une participation financière de son ministère de 90 000 \$ pour une période de trois ans. Le Fonds, dorénavant de 130 000 \$, vise à appuyer les organismes et événements qui ont une incidence sur l'attraction touristique et l'animation des communautés de la région. Cette aide de la Conférence et du Ministère permet de favoriser la tenue, en Gaspésie et aux Îles, de festivals et d'événements à caractère culturel qui contribuent à l'épanouissement et à la diffusion de la culture régionale et qui accordent une place importante à la promotion de la région à l'échelle québécoise. Neuf projets se sont partagé 130 000 \$.

Le Fonds, dorénavant de 130 000 \$, vise à appuyer les organismes et événements qui ont une incidence sur l'attraction touristique et l'animation des communautés de la région.



Développement durable

Le développement durable est la pierre angulaire de la planification stratégique. L'intégration continue de ses 16 principes dans les orientations, les actions et les outils est un défi partagé par l'ensemble de l'équipe de la Conférence.

Le nouveau [cadre de gestion](#) du Fonds de développement régional (FDR) a été adopté au cours de la dernière année, en intégrant de façon claire et concrète les principes du développement durable. Cet outil de gestion accompagne à la fois les promoteurs dans la conception de leur projet et soutient le travail d'analyse et la priorisation des investissements par la Conférence. Cette démarche d'intégration des principes du développement durable dans les outils de gestion a d'ailleurs fait l'objet de présentations au sein de groupes de travail pilotés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Pour une deuxième année, la Conférence s'est associée au [Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine](#) pour faire la promotion de la campagne Défi Climat. Cette campagne de lutte aux changements climatiques vise la mobilisation de la population et des organisations afin qu'elles posent des gestes concrets visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La Conférence s'est engagée dans une stratégie de communication visant à améliorer le taux de participation des municipalités et des MRC de la région à la campagne.

ENVIRONNEMENT – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Le Groupe-référence en environnement aux Îles-de-la-Madeleine a réalisé, sous la direction de l'organisme Attention Fragiles, une démarche visant un plan stratégique d'intervention en environnement pour le territoire des Îles. Il en résulte une somme considérable de données et d'analyses très pertinentes qui pourront notamment servir de base à l'élaboration d'une politique environnementale pour ce territoire. La Conférence a participé activement à l'organisation de cette démarche et y a par ailleurs consenti une contribution financière.

Le [Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes](#) a démarré au printemps 2010 les travaux relatifs à un programme de recherche sur la gestion intégrée des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine. Cette initiative découle d'un mandat qui lui a été confié par l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine. Elle est rendue possible grâce à l'appui financier sur cinq ans du Programme de laboratoires ruraux du MAMROT et d'une contribution financière triennale du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). La Conférence a également participé financièrement à ce projet au cours de l'année 2010-2011.

Tout au long de l'année, des activités de concertation ont eu lieu autour des dossiers d'actualité concernant les hydrocarbures, notamment le projet de forage exploratoire de Corridor Ressources sur le gisement Old Harry à quelque 80 kilomètres de l'archipel dans le golfe du Saint-Laurent. Un forum portant sur les préoccupations des communautés côtières à cet égard a d'ailleurs été organisé les 7 et 8 avril derniers. À l'issue de cet événement regroupant environ 125 participants du Québec et des quatre provinces de l'Atlantique, la Conférence a demandé une commission d'examen sur le projet Old Harry auprès du ministère fédéral de l'Environnement.

Condition féminine

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a fait office de pionnière en matière de concertation pour l'égalité entre les femmes et les hommes en se dotant d'[ententes de collaboration](#) depuis 2002. Celle de 2008-2011, dont la mise en œuvre est assurée par la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, a permis de réunir 14 partenaires autour de quatre volets : la diversification des choix de carrière ; l'analyse différenciée selon les sexes ; l'entrepreneuriat féminin ainsi que les instances et la participation citoyenne.

En plus de participer activement aux travaux du groupe-conseil en condition féminine, particulièrement au sujet de la participation des femmes à la vie démocratique et aux instances régionales, la Conférence a adopté sa [Politique d'égalité en matière de condition féminine](#). Cette politique a été l'occasion, pour les administrateurs et les membres de l'équipe, de questionner la gouvernance, l'organisation interne et l'impact de la Conférence sur son milieu, et ce, afin que l'organisation contribue de façon optimale à un développement durable et égalitaire pour les femmes et les hommes de la région. Étant la première organisation de la région à se doter d'une telle politique, cette dernière a fait l'objet d'une large diffusion.

Développement social

INCLUSION SOCIALE ET LUTTE À LA PAUVRETÉ

L'[Entente de collaboration en matière d'inclusion sociale et de lutte à la pauvreté](#), dont la mise en œuvre s'est amorcée à l'hiver 2009, a permis de soutenir les démarches de mobilisation du milieu sous le principe de l'approche territoriale intégrée (ATI) dans trois territoires de MRC, soit La Haute-Gaspésie, Les Îles-de-la-Madeleine et Le Rocher-Percé. Les MRC d'Avignon, de Bonaventure et de La Côte-de-Gaspé devraient amorcer leur démarche au cours de la prochaine année. Tous les détails concernant l'entente de collaboration se trouvent dans la section consacrée aux ententes

De plus, un forum régional pour la solidarité et l'inclusion sociale s'est tenu les 11 et 12 novembre derniers à Sainte-Anne-des-Monts sous le thème « Se rassembler pour bâtir des communautés solidaires ». L'événement a regroupé plus de 100 personnes représentant diverses organisations impliquées localement et régionalement. Il a permis de fixer des priorités qui guideront les intervenants dans l'élaboration d'une stratégie régionale en matière d'inclusion sociale et de lutte à la pauvreté et la signature de l'Alliance régionale pour la solidarité prévue dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Les actes du forum régional sont en cours de validation et devraient être disponibles incessamment sur le site Web de la Conférence au www.cregim.net.

INSTANCE RÉGIONALE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Conférence vient d'amorcer, avec plusieurs partenaires, une démarche de mise en place d'une instance régionale en développement social dont le but sera d'assurer la concertation, la coordination et la mobilisation intersectorielles en matière de solidarité et d'inclusion sociale pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

RÉSEAU QUÉBÉCOIS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Conférence a poursuivi ses travaux de représentation au sein du [Réseau québécois de développement social \(RQDS\)](#) et, plus particulièrement, du conseil d'administration de l'organisme auquel elle siège. Au cours des prochains mois, le RQDS coordonnera une tournée de consultations à travers tout le Québec pour faire le bilan des réalisations en développement social depuis la tenue du Forum national sur le développement social à l'automne 1998. Chacun de ces bilans devrait alimenter la préparation d'un événement national.

Le RQDS est constitué de répondants des régions en développement social. Ils sont pour la plupart associés à des conférences régionales des élus, à des agences de santé, à des comités régionaux, à des tables de concertation ou à des organismes autonomes. Le RQDS a pour mandat de soutenir ses membres et de faire la promotion du développement social. Il alimente deux outils de communication : la lettre mensuelle d'information *DS Express* et la revue *Développement social*.

FONDS RÉGIONAL DE SOUTIEN AUX DÉPLACEMENTS DES JEUNES MADELINOTS AUX DIVERSES COMPÉTITIONS SPORTIVES ET ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX DE LOISIRS QUI SE TIENNENT EN GASPÉSIE

La Conférence a poursuivi en 2010 sa démarche de concertation avec les intervenants madelinots qui vise à doter le territoire des Îles-de-la-Madeleine d'un fonds de soutien aux déplacements des jeunes Madelinots aux diverses compétitions sportives et événements régionaux de loisirs qui se tiennent en Gaspésie. La mise en place de ce fonds a été grandement inspirée par la signature d'une entente spécifique du même type dans la région de la Côte-Nord.

Cette démarche vise notamment à engager la négociation d'une entente spécifique avec plusieurs ministères et organismes régionaux.



© Tourisme Îles-de-la-Madeleine / Pascal Arseneau



Le défi des infrastructures et des équipements

Transport

TRANSPORT FERROVIAIRE

La Conférence est demeurée très impliquée dans le domaine ferroviaire. En effet, c'est elle qui assure la direction de la Société du chemin de fer de la Gaspésie, l'organisme propriétaire du tronçon entre Gaspé et Matapédia. En décembre 2010, la société a réalisé un pas important dans la mise en œuvre de son plan de développement. Elle a d'abord obtenu l'entière responsabilité de l'exploitation et de l'entretien de son réseau ainsi qu'une plus grande marge de manœuvre pour le développement de ses activités. D'ailleurs, la Société du chemin de fer de la Gaspésie travaille actuellement sur deux projets de développement majeurs : le transport de pales d'éolienne par chemin de fer et le train touristique. L'autre défi important pour l'année 2011-2012 sera le renouvellement des ententes de financement pour l'entretien et la remise à niveau du réseau, les ententes actuelles se terminant en mars 2012.

« Les infrastructures de la région sont de qualité et en nombre suffisant pour assurer le mieux-être de sa population, pour mettre en valeur son potentiel touristique, culturel et patrimonial, et pour assurer son développement économique. »

[Énoncé de vision stratégique, p. 27](#)

BUREAU DE LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT

En 2007-2008, le [Centre d'expertise en transport intermodal](#) a été mandaté afin d'étudier les flux de transport en Gaspésie et aux Îles. À la suite de la recommandation du Centre dans son rapport, la Conférence a évalué la pertinence de mettre en place un bureau de la logistique du transport. Essentiellement, son mandat sera de

soutenir les entreprises des divers secteurs industriels et commerciaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine dans l'optimisation et la rationalisation de leur chaîne logistique et de favoriser l'intermodalité.

Une [entente de partenariat](#) a été convenue entre les partenaires du projet pour en assurer le financement et la mise en œuvre. Ce partenariat est constitué du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

(MDEIE), ainsi que Transformation alimentaire Québec. Ainsi, le projet d'une durée initiale de trois ans bénéficiera d'un montant global de 360 000 \$ pour ses frais d'exploitation. À l'heure actuelle, le bureau de la logistique s'est doté d'un plan d'action par lequel il sera amené à intervenir dans trois secteurs ciblés : bioalimentaire, éolien et forestier.

TRANSPORT COLLECTIF

Le 3 mai 2011, le [Réseau de transport collectif de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine \(RÉGÎM\)](#) célébrait son premier anniversaire. Pour permettre la mise en œuvre de cet important projet régional, la Conférence a investi un montant global de 300 000 \$ sur trois ans, en plus de coordonner le développement du projet. Le RÉGÎM peut compter sur plusieurs partenaires, tant financiers qu'opérationnels. Il a notamment conclu des ententes de financement avec plusieurs ministères et

Au cours de sa première année d'opération, le RÉGÎM a consolidé ses 18 trajets de base et développé la promotion auprès des Gaspésiens et des Madelinots, de manière à faire progresser son achalandage jusqu'à 5500 déplacements réalisés par mois.

organismes, dont le ministère des Transports du Québec (MTQ), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). L'organisation du RÉGÎM repose sur des partenariats avec des transporteurs, pour l'exploitation de minibus, et avec six organismes de transport adapté, pour le service à la clientèle et la gestion des parcours. Au cours de sa première année d'opération, le RÉGÎM a consolidé ses 18 trajets de base et développé la promotion auprès des Gaspésiens et des Madelinots, de manière à faire progresser son achalandage jusqu'à 5500 déplacements réalisés par mois. Le RÉGÎM doit maintenant consolider ses opérations avec de nouvelles sources de financement et poursuivre l'amélioration

de son offre et de l'information à sa clientèle, de manière à devenir un service à la population essentiel et au cœur du développement social et économique de la région. Les utilisateurs peuvent consulter le www.monregim.net pour obtenir toute l'information nécessaire à propos du service.

VÉHICULES HORS ROUTE

En 2010, la Conférence a obtenu un deuxième mandat triennal du ministère des Transports du Québec dans le but d'assurer une continuité des travaux de ses deux tables de concertation sur les véhicules hors route (VHR), soit celle de la Gaspésie et celle des Îles-de-la-Madeleine.

Pour la Gaspésie, ce mandat vise principalement à pérenniser et à optimiser les réseaux de sentiers de motoneige et de quad à travers la péninsule. Un plan d'action touchant les enjeux du financement, du tourisme, de l'harmonisation, de la sécurité et de l'aménagement a été élaboré par la Table VHR de la Gaspésie et sera mis en œuvre dès l'année 2011. Soulignons également que la Conférence a apporté un soutien financier aux différents clubs sinistrés lors des inondations qui ont touché la Gaspésie en décembre 2010.

Aux Îles-de-la-Madeleine, le règlement sur la circulation des véhicules hors route sur les plages, les dunes, le littoral et les milieux dunaires de l'archipel adopté par la Municipalité et approuvé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) est en vigueur depuis l'été 2010. On travaille maintenant, avec tous les partenaires concernés, au dossier de la circulation des quads sur les terres privées et le long des chemins publics. Un comité de travail a récemment été mis sur pied pour élaborer un règlement au cours de la prochaine année.

TRANSPORT MARITIME

Après une expérience pilote de deux ans, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a obtenu, en novembre dernier, la confirmation par Transports Canada du financement d'un lien maritime par traversier entre Cap-aux-Meules et l'Île-du-Prince-Édouard en fonction durant toute l'année. L'engagement de quatre ans permettra enfin aux Madelinots de planifier à long terme le développement des affaires, la promotion touristique, de même que les échanges éducatifs, sportifs et culturels.

Télécommunications

RÉSEAU COLLECTIF DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET D'OUTILS DE GESTION

Le [Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion](#) offre un service à quelque 200 membres et plus de 5000 postes informatiques y sont reliés. Ces membres utilisent de plus en plus les différentes applications possibles du Réseau comme la vidéoconférence et la téléphonie IP. La dernière année n'a toutefois pas permis au Réseau d'offrir ces deux services à l'ensemble de ses membres. Le travail continu dans le cadre de ces dossiers pourrait conduire à un dénouement dans la prochaine année grâce à la collaboration des centres locaux de développement (CLD) et des MRC.

Le Réseau se charge également de mettre en place des solutions pour les communautés de la région qui n'ont pas encore le service Internet haute vitesse. Il a reçu des subventions des gouvernements du Québec et du Canada qui ont permis de débiter l'implantation d'une nouvelle technologie afin d'offrir Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire dans les communautés où ces services n'étaient pas encore disponibles. Le Réseau s'est entendu avec TELUS pour utiliser la technologie HSPA pour desservir les communautés où il n'y avait pas de téléphonie cellulaire (le nord de la péninsule et les plateaux de La Matapédia). La technologie HSPA permet d'offrir la téléphonie cellulaire, Internet haute vitesse et Internet mobile. Les autres communautés (celles où il y avait déjà de la téléphonie cellulaire, mais pas d'Internet haute vitesse) sont desservies par un réseau sans fil (Wi-Fi/Wi-Max). Les communautés de Cap-Seize et de L'Alverne utilisent aussi cette technologie, mais n'ont toutefois pas accès au service cellulaire. La majeure partie de ces travaux sont exécutés. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine devient l'une des régions rurales les mieux desservies en technologie de l'information et des communications au Québec.

RÉSEAU INTÉGRÉ DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE (RICEÎM)

Après avoir obtenu confirmation, en 2009, de la participation financière des instances gouvernementales à la mise à niveau d'un réseau terrestre à large bande selon le mode de réseau étendu (c'est-à-dire le partage de la capacité de transmission du réseau de Télébec), le RICEÎM a mené, en 2010, des négociations avec cette entreprise afin d'assurer le prolongement de l'ossature de fibres jusqu'aux extrémités de l'archipel, soit Grande-Entrée et Havre-Aubert. Les parties ont finalement réussi à s'entendre et ont procédé à la signature des divers contrats de déploiement et d'exploitation du réseau à l'automne 2010.

L'ensemble de la population bénéficiera de la mise à niveau du réseau terrestre dans le cadre du programme *Villages branchés*, car le télécommunicateur devra augment-



er la capacité sur son réseau, qui se rendra aux extrémités de l'archipel. Ces travaux physiques de mise à niveau ont débuté tout récemment et devraient être exécutés d'ici la fin de l'été.

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE : PREMIÈRE RÉGION NUMÉRIQUE AU QUÉBEC

En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, les niveaux d'usage d'Internet et de branchement sont inférieurs à la moyenne québécoise³. Pourtant, la situation périphérique de la région, sa géographie étendue et la dispersion de la population sur ce vaste territoire sont des facteurs qui rendent l'usage des technologies de l'information encore plus pertinent pour répondre à des problématiques propres à la région. De plus, le lien direct entre le niveau de développement et l'usage de ces technologies est démontré par bon nombre d'études.

De 2006 à 2009, le [Centre francophone d'informatisation des organisations \(CEFRIO\)](#) a coordonné une démarche dans la Baie-des-Chaleurs qui visait à favoriser une utilisation innovatrice des technologies de l'information. En collaboration avec les centres locaux de développement (CLD) du territoire, le CEFRIO a mené cette démarche qui a

Dans les suites de ce projet, la Conférence et le CEFRIO se sont associés pour faire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine la première région numérique au Québec.

permis de tirer des enseignements et de développer une expertise importante chez les intervenants impliqués.

Dans les suites de ce projet, la Conférence et le CEFRIO se sont associés pour faire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine la première région numérique au Québec. Pour ce faire, un comité multisectoriel (développement, éducation, affaires municipales, culture, etc.) a été mis

en place pour travailler à l'élaboration d'un premier plan numérique pour la région. Ce plan devrait donner des orientations stratégiques pour le développement des infrastructures et l'accès aux technologies de l'information, mais également pour l'appropriation de ces outils.

Logements sociaux

La Conférence a fait des représentations, en collaboration avec le Groupe ressources en logements collectifs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, auprès de la Société d'habitation du Québec afin que le gouvernement du Québec adapte aux spécificités rurales et régionales les critères et les normes de ses programmes dédiés au développement des logements sociaux et communautaires. Des bonifications ont par la suite été apportées au programme AccèsLogis en 2009. Elles ont permis la réalisation au cours de 2010-2011 de plusieurs projets en région éloignée, dont la nôtre, et dans les municipalités de moins de 2 500 habitants.

³ Selon l'enquête NetRégion du CEFRIO, en 2008, 57,2% des adultes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine utilisent Internet au moins une fois par semaine. La proportion d'internautes réguliers dans cette région est alors inférieure à la moyenne québécoise, qui atteint 71,7%. Dans l'ensemble, en 2008, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine occupe le 16^e et dernier rang au chapitre de la proportion d'internautes (elle était au 15^e rang en 2007).

Ententes spécifiques de partenariat et de collaboration

© iStock / webphotographer

POUR METTRE EN ŒUVRE SA VISION RÉGIONALE, LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS PEUT CONCLURE DES ENTENTES AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. ELLE CHOISIT DE PLUS EN PLUS LA VOIE DE LA COLLABORATION PLUTÔT QUE CELLE DES ENTENTES SPÉCIFIQUES LORSQU'AUCUNE MODULATION DE PROGRAMME N'EST EN JEU, CAR CETTE FORMULE OFFRE PLUS DE SOUPLESSE.

Pour faciliter la lecture de cette section sur les ententes spécifiques, les ministères suivants seront désignés par leur sigle :

- » Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – MAMROT;
- » Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – MAPAQ;
- » Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – MCCCCF;
- » Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – MDEIE;
- » Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – MELS;
- » Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – MESS;
- » Ministère de la Famille et des Aînés – MFA;
- » Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles – MICC.

Ententes en cours

ENTENTE SPÉCIFIQUE VISANT L'ADAPTATION DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES ÂNÉES DANS LA RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2007-2012
Partenaires	MAMROT MFA CRÉGÎM
Investissement total	1 190 000 \$
But	Adapter les services et les infrastructures régionales dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région par la mise en commun de ressources financières ou autres.
Objectifs généraux	Permettre à des partenaires gouvernementaux, municipaux, régionaux, universitaires, associatifs ou communautaires de convenir d'objectifs et de projets communs visant la meilleure contribution des personnes âgées à leur communauté. Contribuer à la conception ou au soutien de projets visant à améliorer la condition de vie des aînés. Favoriser la participation sociale des aînés au développement de leur communauté locale et régionale.
Soutien financier	Fonds pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées

Consultez l'entente

ENTENTE SPÉCIFIQUE DE RÉGIONALISATION DES ACTIONS EN ÉCONOMIE SOCIALE EN GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2009-2014
Partenaires	MAMROT Pôle régional d'économie sociale CRÉGÎM
Investissement total	500 000 \$
But	Favoriser la structuration du secteur de l'économie sociale en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine par la mise en commun de ressources financières ou autres.
Objectifs généraux	Favoriser la concertation, les échanges et le partage d'expériences entre les entreprises d'économie sociale. Identifier des champs d'activité d'application à l'économie sociale. Favoriser les échanges d'information entre les entreprises d'économie sociale, les partenaires de soutien et le Pôle.



Connaître la situation de l'économie sociale en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Sensibiliser les acteurs du développement à l'échelle locale, régionale et nationale aux réalités de l'économie sociale.
Consolider la reconnaissance du Pôle à l'échelle locale, régionale et nationale.

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE DE COLLABORATION EN MATIÈRE D'INCLUSION SOCIALE ET DE LUTTE À LA PAUVRETÉ EN GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2008-2011
Partenaires	MAMROT Emploi-Québec GÎM MELS MFA Agence de la santé et des services sociaux GÎM Conseil du statut de la femme OPHQ CRÉGÎM
Investissement total	1 176 000 \$
But	Instaurer un processus concerté gouvernement-région pour la mise en commun des ressources financières et des services techniques dans le respect des mesures, des programmes et des normes de gestion applicables aux parties concernées aux fins d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action régional en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.
Objectifs généraux	Soutenir la concertation locale et régionale et la collaboration intersectorielle afin d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté en GÎM, sous le principe de l'approche territoriale intégrée (ATI). Documenter la région afin d'avoir une meilleure compréhension et d'outiller le milieu sur des problématiques d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté en GÎM pour chacun des territoires de MRC. Soutenir des initiatives structurantes locales et régionales en lien avec le plan d'action en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté en GÎM. Au besoin, amorcer des actions en fonction des priorités émergentes. Créer un réseau concerté de partenaires engagés vers le même objectif.



Mobiliser les milieux locaux, assurer la convergence des actions.

Soutenir l'évaluation participative continue visant à mesurer l'efficacité de la démarche ATI ainsi que ses effets bénéfiques auprès de la population exclue et pauvre de la GÎM.

Soutien financier [Fonds de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale](#)

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE SPÉCIFIQUE DE RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2008-2011
Partenaires	MAMROT MICC MESS Agence de la santé et des services sociaux GÎM Cégep de la Gaspésie et des Îles Commission scolaire des Chic-Chocs CRÉGÎM
Investissement total	870 000 \$
But	Attirer des personnes immigrantes et favoriser leur établissement durable dans la région de la GÎM, par la mise en commun de ressources financières ou autres, dans le respect des mesures, programmes et normes de gestion applicables aux parties concernées. Elle détermine le rôle et les responsabilités des parties.
Objectifs généraux	<p>Doter la région d'un cadre d'intervention en immigration.</p> <p>Augmenter le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent dans la région de la GÎM, notamment en favorisant l'établissement d'étudiants internationaux présentement aux études en GÎM et en favorisant l'établissement de travailleurs qualifiés répondant aux besoins de main-d'œuvre de la région.</p> <p>Soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs interventions de planification et de réalisation de projets ou d'activités liés au recrutement et à l'établissement des personnes immigrantes en Gaspésie et aux îles-de-la-Madeleine.</p> <p>Faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des personnes immigrantes et reconnaître leur apport économique et social au développement de la région dans l'optique d'une occupation dynamique du territoire.</p>
Soutien financier	Fonds d'appui en sensibilisation du milieu à l'immigration Fonds de soutien à l'établissement de services d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME

Durée	2009-2012
Partenaires	MAMROT Ministère du Tourisme ATR Îles-de-la-Madeleine Municipalité des Îles-de-la-Madeleine CRÉGÎM
Investissement total	266 464 \$
But	Associer les partenaires locaux, régionaux et gouvernementaux à la réalisation de priorités régionales de développement de l'offre touristique en vue de maximiser l'apport de l'industrie touristique à l'économie de la région touristique des Îles-de-la-Madeleine. Plus particulièrement, elle a pour objet de définir les engagements des parties et les modalités entourant le soutien à des projets collectifs de la Politique-cadre de développement touristique permettant de développer l'offre dans la région touristique des Îles-de-la-Madeleine.
Objectifs généraux	Travailler en étroite collaboration, dans le respect de leurs mandats respectifs, en vue de développer et de renouveler l'offre touristique en région. Soutenir des projets de nature régionale qui possèdent un caractère structurant et qui contribuent à renouveler l'offre touristique.
Soutien financier	Fonds touristique des Îles-de-la-Madeleine

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE DE PARTENARIAT CONCERNANT LA GESTION DES OPÉRATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DE PORT-DANIEL ET DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DES CHIC-CHOCS

Durée	2007-2012
Partenaires	MAMROT MRNF – Direction régionale GÎM MRC de La Haute-Gaspésie MRC du Rocher-Percé Association touristique régionale de la Gaspésie Fédération québécoise de la faune – Section Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine Unité régionale loisir et sport GÎM Société des établissements de plein air du Québec CRÉGÎM
Investissement total	Aucun



But	Associer les partenaires régionaux et gouvernementaux à la gestion des opérations et au développement des réserves fauniques de Port-Daniel et des Chic-Chocs dans une perspective d'harmonisation avec les priorités de développement de la région de la GÎM, notamment dans les secteurs récréotouristiques et des ressources naturelles.
Objectifs généraux	<p>Maintenir en place un conseil d'administration local (CAL) pour la réserve faunique de Port-Daniel et un autre pour la réserve faunique des Chic-Chocs afin de :</p> <p>Permettre à des partenaires de la région de collaborer, de concert avec la Sépaq, à la gestion et au développement durable des opérations, des activités et des équipements liés à la mise en valeur des potentiels fauniques et récréotouristiques de chacune des réserves fauniques visées.</p> <p>Mettre à contribution le développement des réserves fauniques de Port-Daniel et des Chic-Chocs pour concourir à la réalisation des priorités de développement de la région de la GÎM.</p> <p>Optimiser les retombées économiques générées par les réserves fauniques de Port-Daniel et des Chic-Chocs à l'échelle locale et régionale.</p> <p>Favoriser l'adhésion des partenaires locaux et régionaux à la gestion et au développement des réserves fauniques de Port-Daniel et des Chic-Chocs.</p>

Consultez l'entente

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE CERF DE VIRGINIE

Durée	2009-2014
Partenaires	MRNF Fondation de la faune du Québec Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs - Secteur Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Société des établissements de plein air du Québec Association provinciale des trappeurs indépendants - Conseil de la Gaspésie CRÉGÎM
Investissement total	180 000 \$
But	Préciser les engagements des parties pour poursuivre la mise en oeuvre du Programme de mise en valeur du cerf de Virginie sur le territoire de la Gaspésie, instauré en 1999.
Objectifs	Constituer un fonds pour exécuter les plans d'intervention prévus pour les cinq prochaines années, dans le cadre du Programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie.



Établir les responsabilités des partenaires et les modalités de mise en oeuvre des trois volets du Programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie, à savoir :

- Contrôle de la prédation par le coyote ;
- Nourrissage d'urgence lors des hivers difficiles ;
- Aménagement de l'habitat du cerf de Virginie.

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE BUREAU DE LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT DE LA GÎM

Durée	2010-2013
Partenaires	MDEIE Transformation alimentaire Québec CRÉGÎM
Investissement total	360 000 \$
But	Préciser les engagements des parties pour la mise en place d'un bureau de logistique du transport. Ce dernier a pour mandat de soutenir les entreprises des divers secteurs industriels et commerciaux de la région dans l'optimisation et la rationalisation de leur chaîne logistique.
Objectifs généraux	Constituer un fonds de 360 000 \$ pour le développement du projet dans sa phase pilote, d'une durée de trois ans. Établir les responsabilités des partenaires et les modalités de mise en oeuvre.

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE SPÉCIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2006-2010
Partenaires	MAMROT MAPAQ MDEIE CRÉGÎM
Investissement total	3 250 000 \$
But	La concrétisation du partenariat gouvernement-région visant à soutenir le développement du secteur agroalimentaire à l'échelle du territoire



Objectifs généraux	<p>Offrir un soutien financier pour la consolidation et le développement aux entreprises, l'acquisition et le transfert technologiques en région, le soutien à l'établissement et à la réalisation d'initiatives locales mettant en valeur le territoire et les potentiels agricoles.</p> <p>Assurer la pérennité des entreprises et des activités agricoles en région en constituant un levier nécessaire à la mise en œuvre de la planification stratégique du secteur agroalimentaire de la région et en contribuant à l'occupation dynamique du territoire.</p>
Soutien financier	<p>Programme régional de développement de l'agroalimentaire</p> <p>CE PROGRAMME S'EST TERMINÉ LE 31 MARS 2010. DES DISCUSSIONS SONT EN COURS EN VUE DE SON RENOUVELLEMENT.</p>

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE SPÉCIFIQUE RÉGIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2008-2011
Partenaires	MAMROT MCCCF CRÉGÎM
Investissement total	420 000 \$
But	<p>Définir les modalités de la participation de chacune des parties à l'égard de la réalisation de projets et d'initiatives qui s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs liés à chacun des trois volets de l'entente :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. le soutien au développement culturel ; 2. le soutien à l'animation du livre et au développement des habitudes de lecture ; 3. le soutien au développement du tourisme culturel.
Objectifs généraux	<p>Encourager les initiatives de développement culturel en lien avec les priorités régionales, en priorisant le soutien d'initiatives de mise en commun des services et des ressources des organismes culturels à l'échelle locale, supralocale et régionale, et de projets innovateurs proposant une valeur ajoutée à l'offre culturelle régionale.</p> <p>Encourager la réalisation de projets ayant pour but la mise en valeur du patrimoine et la sensibilisation du public à son importance en suscitant et en soutenant des initiatives locales, supralocales et régionales.</p> <p>Appuyer les initiatives en lien avec les orientations de la Politique régionale de la lecture GÎM (2007) qui touchent le développement des habiletés et les habitudes de lecture, principalement par l'animation du livre.</p>



	<p>Soutenir le développement du tourisme culturel dans une optique d'intégration de l'offre culturelle à l'offre touristique globale de la région de la GÎM.</p> <p>Les objectifs poursuivis par les trois volets de l'entente visent également à encourager une utilisation judicieuse des technologies avancées de l'information.</p>
Soutien financier	<p>Fonds de soutien au développement culturel</p> <p>Fonds de soutien à l'animation du livre et de la lecture</p> <p>LES APPELS DE PROJETS DANS CES DEUX FONDS SONT TERMINÉS. CE PROGRAMME SE TERMINE LE 31 MARS 2011. DES DISCUSSIONS SONT EN COURS EN VUE DE SON RENOUVELLEMENT.</p>

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE DE PARTENARIAT PORTANT SUR LA CONSOLIDATION DES ORGANISMES ARTISTIQUES PROFESSIONNELS DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2007-2011
Partenaires	MAMROT MCCCF CALQ CRÉGÎM
Investissement total	180 000 \$
But	Réaliser des objectifs visant la consolidation d'organismes artistiques professionnels œuvrant sur le territoire de la GÎM.
Objectifs généraux	<p>Favoriser l'essor des arts et des lettres sur le territoire de la GÎM.</p> <p>Favoriser la mise en place de partenariats susceptibles d'améliorer le développement de marchés et de publics pour les organismes artistiques professionnels.</p> <p>Consolider des organismes artistiques professionnels qui occupent un créneau d'excellence et qui ont une incidence significative sur le développement des arts et des lettres sur le territoire de la GÎM.</p>

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DES LETTRES POUR LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2008-2011
Partenaires	MAMROT MCCCF CALQ ARRIMAGE CCG CRÉGIM
Investissement total	330 000 \$
But	<p>L'entente vise à définir les engagements de chacune des parties, dans le respect des mesures, des programmes et des normes de gestion qui leur sont applicables, pour assurer l'atteinte des objectifs généraux, de même que des objectifs liés à chacun des trois volets du Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien aux artistes, aux écrivains professionnels et aux organismes artistiques professionnels; 2. Soutien au rayonnement des oeuvres; 3. Soutien au développement des arts et des lettres.
Objectifs généraux	<p>Encourager et soutenir le développement de la pratique artistique professionnelle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.</p> <p>Contribuer à la diversification des sources de financement pour les artistes et les écrivains professionnels de la région.</p> <p>Contribuer à la mise en place de partenariats susceptibles d'améliorer le développement de marchés et de publics.</p> <p>Contribuer à la rétention des artistes et des écrivains professionnels et de la relève afin de les maintenir actifs dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et de favoriser leur reconnaissance au sein de la collectivité.</p> <p>Favoriser le rayonnement de la création artistique et littéraire produite en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine dans les régions, au Québec ou hors Québec.</p> <p>Se doter d'une vision stratégique pour le développement des arts et des lettres pour le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.</p>
Soutien financier	<p>Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine</p> <p>LES APPELS DE PROJETS DANS CE FONDS SONT TERMINÉS. CE PROGRAMME SE TERMINE LE 31 MARS 2011. DES DISCUSSIONS SONT EN COURS EN VUE DE SON RENOUVELLEMENT.</p>

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE CIBLÉE SUR LE TOURISME CULTUREL DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2009-2012
Partenaires	MCCCF CRÉGIM
Investissement total	390 000 \$
But	Définir les modalités de la participation de chacune des parties à l'égard de la réalisation de projets et d'initiatives qui s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs liés au Fonds de soutien aux événements, région de la GÎM.
Objectifs généraux	Consolider l'offre de produits en tourisme culturel. Structurer l'offre régionale en tourisme culturel. Encourager l'innovation dans la programmation des événements culturels de la région. Appuyer spécifiquement les initiatives qui touchent le rehaussement de la qualité de l'offre. Assurer un développement régional cohérent en matière de tourisme culturel.
Soutien financier	Fonds de soutien aux événements culturels

[Consultez l'entente](#)

ENTENTE DE COLLABORATION EN CONDITION FÉMININE

Durée	2008-2011
Partenaires	MAMROT Table de concertation des groupes de femmes GÎM Fonds d'investissement en entrepreneuriat régional pour elles Commission scolaire des Chic-Chocs Commission scolaire René-Lévesque Commission scolaire des Îles Commission scolaire Eastern Shores Cégep de la Gaspésie et des Îles Groupe Collegia MELS MESS MCCCF CRÉGIM
Investissement total	741 425 \$
But	Permettre la mise en œuvre des priorités d'action définies par le groupe-conseil en condition féminine visant l'égalité entre les hommes et les femmes sur les plans socioéconomique et politique.



Objectifs généraux	<p>Assurer une prise en compte réelle des intérêts et des réalités des femmes par l'analyse différenciée selon les sexes.</p> <p>Informé et sensibiliser la population de la région à la politique municipale.</p> <p>Assurer une équité de la représentation des femmes et des hommes au sein des conseils municipaux de la région.</p> <p>Accompagner et encourager les municipalités de la région à l'atteinte d'une parité hommes/femmes au sein des conseils municipaux.</p> <p>Sensibiliser les étudiantes et étudiants du Cégep de la Gaspésie et des Îles à l'importance d'une parité au sein des instances de la région.</p> <p>Rendre disponibles formations et réseautage pour les femmes entrepreneures de la Gaspésie et des Îles.</p> <p>Accroître le nombre de femmes œuvrant dans les métiers d'avenir et les métiers traditionnellement masculins.</p> <p>Faciliter l'intégration des femmes sur le marché du travail en mettant en place des mécanismes gagnants et amener les intervenantes et les intervenants et les employeuses et les employeurs vers une vision commune d'égalité en emploi.</p> <p>Procéder, pour la région de la Gaspésie et des Îles, à une ADS, et ce, dans différents domaines, notamment l'autonomie économique des femmes, le développement local et régional ainsi que la santé afin de déterminer et de corriger les inégalités qui perdurent en ces domaines.</p>
Soutien financier	<p>Projets novateurs</p> <p>Chapeau les Filles!</p>

Consultez l'entente

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT RAPPROCHÉ AUX ENTREPRISES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Durée	2008-2013
Partenaires	MMDEIE MAMROT CRÉGÎM
Investissement total	525 000 \$
But	Mettre en place le Service d'accompagnement rapproché aux entreprises, afin de soutenir celles qui ont un bon potentiel de développement, notamment en terme de création d'emplois.
Objectifs généraux	<p>Constituer un fonds de 525 000 \$ pour l'implantation, le développement et la réalisation du projet sur une période de trois ans.</p> <p>Établir les responsabilités des partenaires et les modalités de mise en œuvre.</p>

Consultez l'entente

Communications et relations publiques

©iStock/Logan Simmons

DANS LE BUT DE MIEUX FAIRE CONNAÎTRE SES ACTIONS ET D'APPUYER LES ORGANISMES RÉGIONAUX, LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS A ENGAGÉ, EN 2010-2011, PLUS DE 40 000 \$ EN COMMANDITES ET PLUS DE 8 000 \$ EN PUBLICITÉ, POUR UN TOTAL DE PRÈS DE 50 000 \$.

Le conseil d'administration, la direction et les agents de développement reçoivent un soutien accru et personnalisé en communications pour mettre en valeur les projets qu'ils pilotent. Des relations de presse ont été effectuées tout au long de l'année 2010-2011 (émission de communiqués, tenue de rencontres et de conférences de presse), permettant d'assurer une présence constante de la Conférence dans les médias et de mettre en valeur ses réalisations. Ainsi, chaque semaine, la population a pu demeurer au fait des actions de la Conférence grâce à la diffusion de nouvelles la concernant par les médias régionaux.

Le service des communications et relations publiques a également soutenu les autres organismes sous la gouverne de la Conférence, tels que la Commission des ressources naturelles et du territoire, la Société du chemin de fer de la Gaspésie, le Réseau de transport collectif, le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion, etc.

En début d'année 2011, une nouvelle ressource a été embauchée comme agente de communication. La Conférence a par la suite dévoilé son nouveau site Internet (www.cregim.net), de même que son nouveau logo. Elle est dorénavant active sur les médias sociaux, dont Facebook et Twitter, et réalise un webzine après chacune des rencontres publiques du conseil d'administration. Un plan de communication est en cours de réalisation pour promouvoir une image positive de la région de même que faire valoir le rôle et les actions de la Conférence.

Tous les communiqués, discours, mémoires et bulletins de la Conférence régionale des élus sont disponibles sur son site Internet.

Autres mandats



À L'OCCASION, LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS PEUT ÊTRE INTERPELÉE, SOIT PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC OU PAR DES ORGANISMES DE LA RÉGION, POUR PARTICIPER À DES MANDATS PONCTUELS.

C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, la Conférence a comparu en commission parlementaire pour faire valoir les intérêts de la région, notamment sur la réforme de la carte électorale et celle du régime forestier. La Conférence siège également à Table Québec-régions, qui regroupe les représentants de toutes les conférences régionales des élus du Québec et ceux du gouvernement du Québec. Dans le cadre des travaux de la table, les représentants de la Conférence ont travaillé au sein de différents comités, dont celui sur la stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et celui sur l'occupation du territoire.

À l'échelle régionale, la Conférence participe avec ses partenaires à différents comités.

COMITÉ RÉGIONAL DE CONCERTATION POUR LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La Conférence, avec d'autres organismes régionaux et ministères, a poursuivi sa représentation au sein du comité régional de concertation pour la promotion des saines habitudes de vie en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Le but de ce comité est de faire la promotion de normes sociales favorables et de faciliter la mise en place d'environnements favorisant l'adoption de saines habitudes de vie dans les différents milieux ciblés. Les objectifs du comité sont de :

- Créer une synergie entre les partenaires afin d'augmenter l'efficacité et l'intensité des actions en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ;
- Prendre connaissance des actions prioritaires de chacun des partenaires à partir de celles recommandées dans le PAG ;
- Déterminer les collaborations possibles entre les partenaires ;
- Mettre en commun, chaque année, le bilan des actions des partenaires et les perspectives pour l'année à venir.

ENGAGEMENT JEUNESSE

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 inclut la prolongation de la mise en œuvre d'Engagement jeunesse. Cette mesure veut améliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services destinés aux jeunes entre 16 et 24 ans (entre 12 et 35 ans pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

La Conférence régionale des élus est fiduciaire du projet en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elle a embauché une agente de liaison pour sa mise en œuvre, sous la responsabilité du comité directeur régional. En plus de la Conférence, les instances suivantes sont représentées au comité: la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Emploi-Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Le comité directeur régional d'Engagement jeunesse a ciblé deux objectifs, soit de favoriser la circulation de l'information au sujet des services et d'améliorer la continuité, la cohérence et la complémentarité entre les services ou programmes disponibles pour les jeunes.

Plusieurs actions découlant de ces objectifs ont été réalisées au cours de la dernière année, dont la tenue de rencontres entre intervenants d'un même territoire afin de favoriser le réseautage et l'accès aux services. Deux rencontres entre les carrefours jeunesse-emploi et les commissions scolaires ont permis d'établir une meilleure collaboration afin d'aider les jeunes décrocheurs ou à risque de décrocher.

Par ailleurs, la coordonnatrice du dossier a participé à plusieurs activités, comme les tables de concertation jeunesse, les rencontres du comité persévérance et qualification ainsi que les rencontres interrégionales entre agents de liaison et le Secrétariat à la jeunesse. Plus récemment, un site Internet permettant la mise en réseau des

intervenants jeunesse de toute la Gaspésie et des Îles a été mis en place. Il permet également d'effectuer une recherche d'intervenant selon la problématique vécue par le jeune.

Le comité directeur régional d'Engagement jeunesse a ciblé deux objectifs, soit de favoriser la circulation de l'information au sujet des services et d'améliorer la continuité, la cohérence et la complémentarité entre les services ou programmes disponibles pour les jeunes.

Participation de la Conférence à des conseils d'administration d'organismes régionaux

© Tourisme Îles-de-la-Madeleine / Michel Bonato

Photo: Global-Média Inc

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS JOUE UN RÔLE DE CONCERTATION DANS LA RÉGION. LE FAIT DE DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES DU MILIEU DEMEURE POUR ELLE FONDAMENTAL. AINSI, SI À L'OCCASION, LA CONFÉRENCE PARTICIPE AU FINANCEMENT DE PROJETS, ELLE SIÈGE ÉGALEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN GRAND NOMBRE D'ORGANISMES RÉGIONAUX, NOTAMMENT :

- » La Société de développement de l'industrie maricole du Québec;
- » Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes;
- » Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine;
- » GIMXPORT;
- » Le TechnoCentre éolien Gaspésie—Les Îles;
- » La Société du chemin de fer de la Gaspésie;
- » La Chaire multifacultaire de développement et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval;
- » Le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne;
- » Le Comité paritaire CRE-UQAR.

De plus, à titre de membre, la Conférence régionale des élus participe aux réunions de la Conférence administrative régionale afin que soit maintenu un lien entre l'action gouvernementale et l'action régionale.



Fonds de développement régional

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC VERSE À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL QU'ELLE DOIT ADMINISTRER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION.

Le gouvernement du Québec verse à la Conférence régionale des élus le [Fonds de développement régional](#) qu'elle doit administrer pour le développement de la région.

La dernière année a été marquée par une réduction importante du budget de développement de la Conférence, soit une ponction de 1,2 M\$. Malgré le moratoire qu'a imposé cette compression budgétaire au soutien de projets structurants, le bilan est somme toute positif.

Ainsi, au cours de la dernière année, 2 162 990\$ ont été consacrés au financement de plusieurs projets, dont 979 624\$ dans le volet Projets structurants, 576 866\$ dans le volet Ententes spécifiques, 441 500\$ dans le volet Soutien aux organismes de développement, 40 000\$ dans le volet International et 125 000\$ pour la réalisation de projets régionaux.

Au total, les fonds investis par la Conférence ont généré des investissements totaux de l'ordre de 19,26 M\$.

État des engagements dans le fonds de développement régional en 2010-2011

	Investissements totaux	Participation de la Conférence
VOLET PROJETS STRUCTURANTS		
Centre d'avalanche de La Haute-Gaspésie	225 000 \$	50 000 \$
Entente de collaboration en Condition féminine (2008-2011)	170 329 \$	45 050 \$
Fonds de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale – MRC de La Haute-Gaspésie	100 000 \$	25 000 \$
CONTACT	102 250 \$	20 000 \$
Événement littéraire régional – Livres en fête! (édition 2010-2011-2012)	228 500 \$	40 000 \$
Cap sur l'avenir II (2009-2012)	679 503 \$	125 000 \$
Soutien à la recherche en GÎM – UQAR	340 000 \$	90 000 \$
Route des Belvédères	175 000 \$	15 500 \$
Plan de relance du Centre d'archives	25 000 \$	5 000 \$
Marche mondiale des femmes GÎM – activités 2010	31 200 \$	12 000 \$
Projet d'investissement – Village en chanson (2010)	628 828 \$	45 000 \$
Plan stratégique de marketing – 2010-2013 (FGRSQ)	332 396 \$	81 337 \$
Mise en place d'une structure de fonctionnement regroupé de la Table de concertation des événements des Îles	100 000 \$	5 000 \$
Plateforme d'information régionale	204 667 \$	50 000 \$
Compétition cycliste La Traversée du parc 2010	43 500 \$	20 000 \$
Commémoration de la Bataille de la Ristigouche	707 110 \$	15 000 \$
L'école d'été de l'image et du son de Gaspé	171 564 \$	15 000 \$
Percé l'incontournable - études environnementales	140 000 \$	20 926 \$
Recrutement et accueil d'élèves internationaux - 2009-2010 et 2010-2011	275 203 \$	34 811 \$
La Salicorne, pôle écotouristique	1 237 000 \$	50 000 \$
Régionalisation des services d'Accès micro-crédit Baie-des-Chaleurs	88 800 \$	25 000 \$
Foire nationale de l'emploi 2010	55 000 \$	10 000 \$
Les Rendez-vous de l'énergie	61 911 \$	10 000 \$
Centre de formation professionnelle en Haute-Gaspésie – conduite d'engins de chantier	7 123 777 \$	100 000 \$
Gestion intégrée des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine	333 333 \$	20 000 \$
Fonds d'urgence en sécurité alimentaire	200 000 \$	50 000 \$
		979 624 \$

	Investissements totaux	Participation de la Conférence
VOLET ENTENTES SPÉCIFIQUES		
Entente de partenariat en matière d'immigration	290 000 \$	50 000 \$
Entente spécifique de régionalisation des actions en économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (2009-2014)	100 000 \$	50 000 \$
Entente spécifique visant l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en GÎM	238 000 \$	119 000 \$
Fonds des arts et des lettres (2008-2011)	110 000 \$	55 000 \$
Entente de partenariat pour la consolidation des organismes artistiques (2008-2011)	60 000 \$	30 000 \$
Moyens d'intervention local pour l'autonomie jeunesse 2008-2011	487 515 \$	60 000 \$
Fonds de soutien au développement culturel 2009-2011	140 000 \$	70 000 \$
Entente de partenariat pour le cerf de Virginie de la Gaspésie (2009-2014)	47 000 \$	10 000 \$
Appui au projet d'entente de partenariat régional en tourisme pour les Îles-de-la-Madeleine (2009-2012)	106 464 \$	26 616 \$
Entente de partenariat – Portrait régional : Les dépenses des municipalités en culture	12 500 \$	6 250 \$
Entente de partenariat pour le soutien aux événements culturels 2010-2013	130 000 \$	100 000 \$
		576 866 \$
VOLET SUPPORT AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT		
Soutien annuel récurrent au fonctionnement de GIMXPORT	400 000 \$	75 000 \$
Soutien au fonctionnement du TechnoCentre éolien	1 100 000 \$	75 000 \$
Soutien au fonctionnement de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	503 340 \$	100 000 \$
Soutien aux organismes de soutien et d'accompagnement (OSA) du secteur bioalimentaire en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine	505 175 \$	71 500 \$
Entente générale de financement du CERMIM	100 000 \$	50 000 \$
Soutien au fonctionnement de la SODIM	275 000 \$	70 000 \$
		441 500 \$
VOLET INTERNATIONAL		
Traversée de la Gaspésie en ski de fond – 2011	697 350 \$	15 000 \$
Rencontres photographiques Vendée-Gaspésie	98 000 \$	17 000 \$
Biotechnologies marines : partenariats et veille stratégique	32 000 \$	5 000 \$
Stratégie de recrutement en France des cégeps de l'Est du Québec	55 000 \$	3 000 \$
		40 000 \$
VOLET PROJETS RÉGIONAUX DE LA CONFÉRENCE		
Projet de politique-cadre en tourisme en Gaspésie		75 000 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : région numérique		50 000 \$
		125 000 \$
TOTAL DES PROJETS FINANCÉS ANNÉE 2010- 2011 :	19 267 215 \$	2 162 990 \$

Les membres

Le bureau de direction

M. Bertrand Berger, *président*

M. Joël Arseneau, *vice-président*

M^{me} Nicole Lapointe, *secrétaire-trésorière*

Le conseil d'administration

MRC D'AVIGNON

M. Bertrand Berger, *président et préfet d'Avignon*

M. Denis Henry, *maire de Carleton-sur-Mer*

M. Alain Bernier, *représentant de la société civile*

MRC DE BONAVENTURE

M. Jean-Guy Poirier, *préfet de Bonaventure*

M^{me} Nicole Appleby, *maire de New Richmond*

M^{me} Nicole Lapointe, *secrétaire-trésorière et représentante de la société civile*

MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

M. Allen Cormier, *préfet de La Haute-Gaspésie*

M^{me} Micheline Pelletier, *maire de Sainte-Anne-des-Monts*

M. Jean-Noël Sergerie, *représentant de la société civile*

MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

M. François Roussy, *préfet de La Côte-de-Gaspé*

M^{me} Délicia Roussy, *maire de Murdochville*

M. Sébastien Lévesque, *représentant de la société civile*

MRC DU ROCHER-PERCÉ

M^{me} Diane Lebouthillier, *préfète du Rocher-Percé*

M^{me} Louise Langlois, *maire de Chandler*

M. Claude Blais, *représentant de la société civile*

MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

M. Joël Arseneau, *vice-président et maire de la Municipalité des Îles*

M. Jonathan Lapierre, *conseiller municipal*

M. Arthur Miousse, *représentant de la société civile*

Les mandataires-conseils

Les mandataires-conseils sont les représentants de 23 secteurs socioéconomiques qui participent à la concertation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la Conférence régionale des élus pour le développement de la région.

Agroalimentaire (Gaspésie)	M. Patrick Golliot
Agroalimentaire (Îles-de-la-Madeleine)	M. Benoît Arseneau
Aînés	M. Laval Cavanagh
Communications	M. Alain Bernier
Culture (Gaspésie)	M. Michel Duclos
Culture (Îles-de-la-Madeleine)	M ^{me} Michelle Joannette
Développement social	M. Arthur Miousse
Économie sociale	M. André Richard
Éducation	M. Jean Couture
Environnement (Gaspésie)	M ^{me} Caroline Duchesne
Environnement (Îles-de-la-Madeleine)	M. Yves Martinet
Famille et enfance	À pourvoir
Femmes et développement régional	M ^{me} Marie-Thérèse Forest
Jeunesse	M ^{me} Julie Jomphe
Loisir, sport et plein air	M. Gérald Arsenault
Milieu communautaire	M ^{me} Geneviève Giguère
Pêches et aquaculture	À pourvoir
Ressources naturelles	M. Sylvain Fortin
Santé et services sociaux	M. Gilles Pelletier
Tourisme (Gaspésie)	M. Francis Dumont
Tourisme (Îles-de-la-Madeleine)	M. Sébastien Cummings
Transport (Gaspésie)	M. Gaétan Lelièvre
Transport (Îles-de-la-Madeleine)	M. Joël Arseneau

Le personnel

DIRECTION, COORDINATION ET SECRÉTARIAT

M. Gilbert Scantland, directeur général
 M^{me} Christine Blanchette, coordonnatrice des opérations
 M^{me} Karoline Morris, coordonnatrice de l'administration
 M^{me} Brigitte St-Pierre, technicienne en administration
 M^{me} Diane Jalbert, secrétaire
 M^{me} Guylaine Poirier, secrétaire
 M^{me} Hélène Laflamme, secrétaire

SERVICE DES COMMUNICATIONS

M. Benoît Pilon, conseiller en communication
 M^{me} Sonia Landry, agente de communication et relations avec les médias

AGENTS ET AGENTES DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT – MANDATS GÉNÉRAUX

M. Antoine Audet, agent de concertation et de développement pour la culture, les communications et l'agroalimentaire
 M. Claude Richard, agent de concertation et de développement pour le tourisme et les Îles-de-la-Madeleine
 M. Ghislain Anglehart, agent de concertation et de développement pour le développement social
 M^{me} Josiane Michaud, agente de concertation et de développement pour la condition féminine, la famille, les personnes âgées, le développement durable et le développement international

AGENTS ET AGENTES DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT – MANDATS SPÉCIAUX

M. Frédérick Dumais, agent pour la réussite des jeunes
 M^{me} Josée Kaltenback, agente de concertation et de développement pour l'immigration
 M^{me} Sarah Gonthier, agente de concertation et de développement en transport

COMMISSION DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE (CRNT)

M^{me} Annie Lepage, agente de concertation et de développement
 M. Claude-André Léveillé, agent de développement des ressources naturelles alternatives
 M^{me} Ève Dupré-Gilbert, agente de concertation et de développement en récréotourisme
 M. Mario Landry, responsable du suivi du volet II
 M. Mathieu LeBlanc, agent de concertation et de développement, milieu faunique
 M. Jérôme Fournier, agent de concertation et de développement forestier
 M. Yves Briand, agent de recherche et de développement des ressources naturelles

COMMISSION JEUNESSE

M^{me} Annie Robichaud, directrice générale
 M^{me} Caroline Bujold, agente de communication et de participation citoyenne
 M. Claude Cyr, agent de développement
 M^{me} Maryève Charland-Lallier, ambassadrice

États financiers consolidés au 31 mars 2011

**Conférence Régionale des Élus
de la Gaspésie et
des Îles-de-la-Madeleine
États financiers consolidés
au 31 mars 2011**

États financiers

Résultats consolidés	2
Évolution des actifs nets consolidés	3
Bilan consolidé	4
Notes complémentaires	5 - 18
Renseignements supplémentaires consolidés	22

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Budget	2011 Réel	2010 Réel
	\$	\$	\$
Produits			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	1 370 000	1 370 000	1 250 000
Investissements	2 710 000	2 495 394	2 717 163
Mandats et projets spéciaux	8 124 374	8 528 634	6 952 735
Autres	318 890	470 764	331 096
	<u>12 523 264</u>	<u>12 864 792</u>	<u>11 250 994</u>
Charges			
Subventions du gouvernement du Québec -			
Investissements	2 710 000	2 495 394	2 717 163
Instances démocratiques	137 000	126 310	87 957
Rémunération du personnel	922 947	874 387	881 874
Administration générale	627 700	735 631	599 995
Mandats et projets spéciaux	8 124 374	8 528 634	6 952 735
	<u>12 522 021</u>	<u>12 760 356</u>	<u>11 239 724</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>1 243</u>	<u>104 436</u>	<u>11 270</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Évolution des actifs nets consolidée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Investis en		Actifs nets		2011 Total	2010 Total
	immo- bilisations	Investis en placements	Non affectés			
	\$	\$	Budget \$	Réel \$	\$	\$
Solde au début	293 748	107 128		41 274	442 150	430 880
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(68 245)		1 243	172 681	104 436	11 270
Investissement en immobilisations	30 396			(30 396)		
Solde à la fin	255 899	107 128	1 243	183 559	546 586	442 150

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Bilan consolidé

au 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	4 227 985	3 059 872
Dépôts à terme 1 % (1,501 % en 2010), échéant en mars 2012	300 000	300 000
Débiteurs (note 4)	2 587 938	1 716 213
Frais payés d'avance	1 474	17 888
	<u>7 117 397</u>	<u>5 093 973</u>
Placements (note 5)	107 128	107 128
Immobilisations (note 6)	255 899	293 748
	<u>7 480 424</u>	<u>5 494 849</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	716 008	617 298
Apports reportés - Fonctionnement (note 8)	6 217 830	4 435 401
	<u>6 933 838</u>	<u>5 052 699</u>
ACTIFS NETS		
Non affectés	183 559	41 274
Investis en placements	107 128	107 128
Investis en immobilisations	255 899	293 748
	<u>546 586</u>	<u>442 150</u>
	<u>7 480 424</u>	<u>5 494 849</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (Québec). Il est reconnu à titre de personne morale de droit public. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme regroupe des élus municipaux et des représentants de la société civile. Il voit à assurer la concertation des intervenants régionaux, le suivi et la mise en oeuvre de la planification stratégique régionale ainsi que la coordination et le suivi des actions et des programmes de développement sur le territoire.

L'organisme est reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en matière de développement régional. Il gère les fonds de développement régional, ainsi que d'autres fonds attribués par le gouvernement de même que diverses ententes spécifiques.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction de l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Ces états financiers incluent les comptes de l'organisme et de sa filiale, Fonds d'aide à l'entreprise.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers

Les dépôts à terme sont classés comme placements détenus jusqu'à leur échéance, tandis que les apports à recevoir et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances. Les comptes fournisseurs, salaires à payer et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ces instruments financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste Autres.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de la vente de services sont constatés lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les frais de transaction associés à l'acquisition ou à la cession de placements sont compris dans le coût des placements acquis ou sont traités comme réduction du produit de la cession de placements.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Améliorations locatives	Linéaire	7 ans
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Logiciels	Dégressif	30 %
Photocopieur	Dégressif	20 %
Site Web	Dégressif	30 %

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Amortissement des immobilisations	67 848	44 222

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

4 - DÉBITEURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Partenaires (a)	710 557	235 886
Subventions gouvernementales à recevoir	1 689 403	1 297 012
Intérêts courus	140	3 208
Corporation du Chemin de Fer de la Gaspésie	992	992
Fonds régional d'assistance à la prospection minière	116 453	116 453
Employés	1 829	3 287
Taxes à la consommation	68 564	59 375
	<u>2 587 938</u>	<u>1 716 213</u>

(a) Un partenaire représente 72 % (25 % en 2010) du total des partenaires.

5 - PLACEMENTS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
1 action du Fonds d'aide à l'entreprise	1	1
51 875 actions de catégorie «E» de Les produits et services Pimo inc.	1	1
12 000 actions de catégorie «G» de Les produits Tapp inc.	12 000	12 000
60 125 actions de catégorie «H» de 9023-7645 Québec inc.	60 125	60 125
35 000 actions de catégorie «I» de 9047-9007 Québec inc.	35 000	35 000
79 000 actions de catégorie «G» de Société de recherche Surgicure inc.	1	1
	<u>107 128</u>	<u>107 128</u>

La Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est le seul actionnaire de la Corporation du Fonds d'aide à l'entreprise de la région Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec le 4 mai 1993.

La corporation a un pouvoir décisionnel au niveau du fonds d'aide à l'entreprise. Elle analyse et évalue les demandes d'aide financière et autorise le financement d'entreprises en démarrage sous forme de garantie de prêt accompagnée d'une exemption d'intérêts pouvant atteindre 30 % du prêt en capital.

La juste valeur des placements en actions dans des sociétés fermées n'ont pas été déterminée étant donné que des contraintes de temps et d'argent ne permettent pas de le faire avec suffisamment de fiabilité, notamment parce que les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché actif.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT

Les apports reportés représentent des subventions du gouvernement provincial destinées à couvrir les charges des différents projets du prochain exercice.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Fonds d'interventions régionales		
Solde au début et à la fin	<u>56 670</u>	<u>56 670</u>
Fonds d'aide à l'entreprise - capital		
Solde au début et à la fin	<u>41 778</u>	<u>41 778</u>
Fonds d'investissement Jeunesse		
Solde au début et à la fin	<u>151 647</u>	<u>151 647</u>
Ministère des affaires municipales		
Solde au début et à la fin	<u>2 397</u>	<u>2 397</u>
Table des aînés		
Solde au début	55 797	30 305
Montant encaissé	83 261	110 460
Montant constaté aux résultats	<u>(84 444)</u>	<u>(84 968)</u>
Solde à la fin	<u>54 614</u>	<u>55 797</u>
Fonds de développement régional		
Solde au début	390 717	1 357 880
Montant encaissé	3 630 000	3 000 000
Montant constaté aux résultats	<u>(2 495 394)</u>	<u>(3 967 163)</u>
Solde à la fin	<u>1 525 323</u>	<u>390 717</u>
Forum jeunesse, Fonds jeunesse René-Lévesque et Fonds régional d'investissement jeunesse		
Solde au début	1 449 600	1 029 858
Montant encaissé	1 480 040	1 046 051
Montant constaté aux résultats	<u>(1 578 547)</u>	<u>(626 309)</u>
Solde à la fin	<u>1 351 093</u>	<u>1 449 600</u>
Plan de communication "Valorisation formation"		
Solde au début	73 941	94 328
Montant encaissé	(1 195)	130 000
Montant constaté aux résultats	<u>(28 388)</u>	<u>(150 387)</u>
Solde à la fin	<u>44 358</u>	<u>73 941</u>

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2011	2010
	\$	\$
Fonds de soutien au développement culturel (MCCCF)		
Solde au début	69 091	36 479
Montant encaissé	100 000	110 000
Montant constaté aux résultats	(95 403)	(77 388)
Solde à la fin	<u>73 688</u>	<u>69 091</u>
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier		
Solde au début	540 724	257 211
Montant encaissé	2 956 851	3 638 776
Montant constaté aux résultats	(2 744 248)	(3 355 263)
Solde à la fin	<u>753 327</u>	<u>540 724</u>
Fonds de support à la diversification économique (MAMROT)		
Solde au début	129 473	76 887
Montant encaissé	(2 814)	146 324
Montant constaté aux résultats	(118 536)	(93 738)
Solde à la fin	<u>8 123</u>	<u>129 473</u>
Table de concertation régionale des véhicules hors route		
Solde au début		21 075
Montant encaissé	76 367	(367)
Montant constaté aux résultats	(16 255)	(20 708)
Solde à la fin	<u>60 112</u>	<u> </u>
Bilan Innovation		
Solde au début	15 690	
Montant encaissé	55 285	15 690
Montant constaté aux résultats	(70 975)	
Solde à la fin	<u> </u>	<u>15 690</u>
Entente en économie sociale		
Solde au début	37 853	
Montant encaissé	22 438	72 000
Montant constaté aux résultats	(60 291)	(34 147)
Solde à la fin	<u> </u>	<u>37 853</u>
Politique Familiale Régionale		
Solde au début		(5 225)
Montant encaissé		5 225
Montant constaté aux résultats		
Solde à la fin	<u> </u>	<u> </u>

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2011 \$	2010 \$
Commission des ressources naturelles et du territoire		
Solde au début		41 790
Montant encaissé		594 294
Montant constaté aux résultats		(636 084)
Solde à la fin		
Fondation communautaire de la Gaspésie		
Solde au début	44 348	44 348
Montant encaissé		
Montant constaté aux résultats	(2 500)	
Solde à la fin	41 848	44 348
Participation régionale à la mise en valeur des forêts		
Solde au début	7 157	61 157
Montant encaissé		22 800
Montant constaté aux résultats		(76 800)
Solde à la fin	7 157	7 157
Activités de l'international		
Solde au début	75 409	42 677
Ajustement au solde d'ouverture		
Montant encaissé		32 732
Solde à la fin	75 409	75 409
Transport collectif		
Solde au début	90 607	165 403
Montant encaissé	159 005	(18 514)
Montant constaté aux résultats	(249 612)	(56 282)
Solde à la fin		90 607
Programme régional de développement agro-alimentaire		
Solde au début	402 906	318 336
Montant encaissé	892 400	523 800
Montant constaté aux résultats	(665 510)	(439 230)
Solde à la fin	629 796	402 906

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2011 \$	2010 \$
Engagement jeunesse		
Solde au début		13 961
Ajustements au solde d'ouverture	(41 378)	52 660
Montant encaissé	129 265	52 660
Montant constaté aux résultats	(66 224)	(66 621)
Solde à la fin	<u>21 663</u>	
Entente de collaboration lutte contre la pauvreté		
Solde au début	284 977	48 000
Montant encaissé	303 180	258 000
Montant constaté aux résultats	(137 714)	(21 023)
Solde à la fin	<u>450 443</u>	284 977
Entente sur les conditions de vie des aînés		
Solde au début	353 603	50 974
Montant encaissé	111 860	468 860
Montant constaté aux résultats	(130 721)	(166 231)
Solde à la fin	<u>334 742</u>	353 603
Entente spécifique en immigration		
Solde au début	10 076	3 526
Montant encaissé	238 801	79 657
Montant constaté aux résultats	(101 909)	(73 107)
Solde à la fin	<u>146 968</u>	10 076
Programme de réalisation d'initiatives régionales dans le domaine de la faune		
Solde au début	6 250	25 000
Montant encaissé	25 000	25 000
Montant constaté aux résultats	(31 250)	(18 750)
Solde à la fin	<u>6 250</u>	6 250
Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocation faunique et multiresource		
Solde au début	144 690	785 728
Montant encaissé	1 132 020	785 728
Montant constaté aux résultats	(1 011 747)	(641 038)
Solde à la fin	<u>264 963</u>	144 690

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2011	2010
Bureau logistique transport		
Montant encaissé	41 719	
Montant constaté aux résultats	(12 935)	
Solde à la fin	28 784	
Accompagnement rapproché		
Montant encaissé	94 167	
Montant constaté aux résultats	(4 932)	
Solde à la fin	89 235	
Entente spécifique Fonds de Soutiens aux événements culturels		
Montant encaissé	30 000	
Montant constaté aux résultats	(26 308)	
Solde à la fin	3 692	
	6 217 830	4 435 401

9 - FONDS D'INTERVENTIONS RÉGIONALES

Dans le Fonds d'interventions régionales, le conseil avait autorisé des projets pour 14 707 553 \$ au 31 mars 2007; de ce montant, aucun déboursé n'a été effectué en 2011 et 2010. De plus, un montant de 56 670 \$ constitue un solde engagé mais non déboursé au 31 mars 2011 et 2010.

10 - FONDS D'AIDE À L'ENTREPRISE

Au 31 mars 2007, le conseil d'administration de la Corporation Fonds d'Aide à l'Entreprise avait autorisé l'émission de certificats de garantie de prêt pour 4 970 850 \$. Aucun intérêt n'a été versé durant l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011 et 2010.

11 - FONDS D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Le programme de ce fonds est géré par le Fonds d'aide à l'entreprise en collaboration avec la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Au 31 mars 2007, le conseil s'était engagé à verser un total de 367 784 \$ en prime d'établissement. Il n'y a eu aucun déboursé en 2010 et 2011. De plus, il s'était engagé à verser un total de 670 190 \$ en capital-actions. Aussi, un montant de 151 647 \$ constitue un solde non engagé et non déboursé au 31 mars 2011 et 2010.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

12 - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Fonds de gestion, institué par l'article 24 de la Loi sur le ministère des Régions et affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et des projets à caractère régional, et dont l'administration financière est confié au ministère. Ce fonds a pour but d'appuyer les initiatives de développement régional. Le déboursé est effectué directement par la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à partir de son compte courant, sous réserve des crédits disponibles.

Au 31 mars 2011, les engagements et les déboursés cumulatifs en vertu de ce fonds, se détaillent comme suit :

	Engagements	Déboursés
	\$	\$
Fonds conjonctuel régional (de 1998 à 2003)	2 553 361	2 548 524
Stratégie de diversification économique (de 1998 à 2003)	1 440 677	1 420 726
Projets structurants (depuis 2004)	6 891 783	6 171 244
Études et recherches (depuis 2004)	808 619	694 743
Ententes spécifiques (depuis 1998)	7 138 364	6 702 883
Support aux organismes de développement	1 524 000	1 365 248
Fonds de modulation	50 000	50 000
Volet international	215 876	216 713
Fonds régionaux d'intervention	786 000	497 390
Projets régionaux	125 000	125 335
	<u>21 533 680</u>	<u>19 792 806</u>

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les engagements ont été les suivants:

	Budget	Engagements
	\$	\$
Projets structurants	1 000 000	979 624
Ententes spécifiques	550 000	576 866
Support aux organismes de développement	520 000	391 500
Volet international	50 000	40 000
Projets régionaux	475 000	125 000
	<u>2 595 000</u>	<u>2 112 990</u>

13 - FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Dans le Fonds régional d'investissement jeunesse, le conseil avait autorisé des projets pour 2 950 098 \$ au 31 mars 2011 (2 635 321 \$ au 31 mars 2010).

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

14 - PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACCESSIBILITÉ AUX TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT À VOCATION FAUNIQUE ET MULTIRESSOURCE

Des projets pour un montant de 2 015 550 \$ ont été autorisés au 31 mars 2011; de ce montant, 1 652 776 \$ ont été déboursés au 31 mars 2011.

15 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

16 - BUDGET 2011

Les chiffres qui apparaissent dans la colonne "Budget 2011" à l'état des résultats ont été fournis par l'organisme et sont présentés pour fins d'information seulement.

17 - ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé par un contrat de location d'un photocopieur échéant en juillet 2013, à verser une somme de 16 230 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 10 820 \$ en 2012 et 5 410 \$ en 2013.

De plus, l'organisme est engagé par des contrats de location de locaux échéants en décembre 2011, à verser une somme de 6 646 \$. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à 6 646 \$ en 2012.

En plus, l'organisme est engagé par un contrat de location d'une timbreuse échéant en juillet 2016, à verser une somme de 2 250 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 500 \$ en 2012, 2013, 2014, 2015 et 250 \$ en 2016.

Finalement, l'organisme est engagé par un contrat de location d'un local échéant en septembre 2016, à verser une somme de 370 433 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 77 988 \$ en 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016.

18 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- préserver la capacité de l'organisme de poursuivre ses activités;
- rencontrer ses obligations financières.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

18 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL (suite)

L'organisme définit son capital comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Actifs nets	442 150	442 150
Apports reportés	6 217 830	4 435 402
	6 659 980	4 877 552

L'organisme gère son capital principalement par le biais de la recherche de subventions auprès des gouvernements. Finalement, l'organisme s'assure d'avoir le financement à long terme nécessaire pour ses investissements en immobilisations.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

19 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

19 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé.

- Avances et effet à recevoir:

Le solde des avances et de l'effet à recevoir est géré et analysé à tous les mois afin de détecter toute moins-value. Au 31 mars 2010, la direction estime que le risque de crédit de l'organisme relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**
Renseignements supplémentaires consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Budget	2011 Réel	2010 Réel
	\$	\$	\$
PRODUITS - SUBVENTIONS QUÉBEC - INVESTISSEMENTS			
Fonds de développement régional			
Fonds régionaux d'intervention	475 000	187 327	414 846
Études et recherches		20 912	35 957
Volet International	50 000	90 300	7 800
Support aux organismes de développement	520 000	467 648	309 500
Fonds de modulation			12 500
Projets structurants	1 000 000	910 730	1 286 902
Politique cadre en tourisme durable		92 658	8 696
Région numérique		32 676	59
Ententes spécifiques	550 000	693 143	640 904
	2 595 000	2 495 394	2 717 164
PRODUITS - MANDATS ET PROJETS SPÉCIAUX			
Fonds régional Investissement Jeunesse	608 515	1 171 804	339 082
Forum jeunesse	279 901	267 188	230 227
Fonds jeunesse René-Lévesque	70 000	85 625	57 000
Foire nationale de l'emploi 2010		53 930	
Table des aînés	104 500	84 444	84 968
Entente de collaboration lutte à la pauvreté	424 860	137 714	21 023
Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocation faunique et multiresource	873 000	1 011 747	641 038
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	2 848 000	2 685 987	3 188 797
Administration	58 000	58 261	86 706
Cerf de virginie	20 000	20 000	20 000
Plan de communication " Valorisation formation"	71 941	28 388	150 387
Fonds de soutien au développement culturel (MCCCF)	70 000	95 403	77 388
Fonds de support à la diversification économique (MAMROT)	145 040	118 536	93 738
Entente en économie sociale	97 000	60 291	34 147
Société du chemin de fer Gaspésie	25 000	10 930	168 305
Commissions des Ressources naturelles et du territoire	600 000	772 169	636 084
Ressources naturelles alternatives	33 000	34 607	79 760
Transport collectif	50 000	249 612	56 282
Table de concertation régionale des véhicules hors route	38 000	16 255	20 708
Participation régionale à la mise en valeur des forêts	7 157		76 800
Programme de réalisation d'initiatives régionales dans le domaine de la faune	31 250	31 250	18 750
Éolien communautaire	150 000	358 552	90 075
Fondation communautaire de la Gaspésie		2 500	
Programme régional de développement agro-alimentaire	892 400	665 510	439 230
Subvention condition féminine	33 000	33 000	33 000
Engagement jeunesse	82 450	66 224	66 621
Entente sur les conditions de vie des aînés	230 860	130 721	166 231
Entente spécifique en immigration	145 500	101 909	73 107
Bureau de logistique des transports	135 000	12 935	3 281
Bilan Innovation		70 975	
Accompagnement rapproché		4 932	
Instance Régionale de Mobilisation pour l'amélioration des conditions de réussite des jeunes Gaspésiens et Madelinots		38 486	
Entente spécifique F.S.E.C.		26 308	
Table Éducation et Formation Emploi		22 441	
	8 124 374	8 528 634	6 952 735

**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**
Renseignements supplémentaires consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011		2010
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
PRODUITS - AUTRES			
Intérêts	13 500	15 806	13 510
Encadrement Entente de collaboration lutte contre la pauvreté	13 140	13 140	18 000
Encadrement Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	22 000	21 738	22 000
Encadrement Table des aînés	2 500	2 500	2 500
Encadrement Réseau collectif	25 000	25 000	25 000
Encadrement Forum jeunesse	10 000	10 000	8 000
Encadrement Commissions des Ressources Naturelles et du territoire	100 000	100 000	100 000
Encadrement Ressources naturelles alternatives	7 000	5 393	14 000
Encadrement Plan de communication "Valorisation formation "	2 000		15 000
Encadrement Table de concertation régionale des véhicules hors route	2 000	2 000	2 000
Encadrement Fonds de diversification économique	2 960	2 814	1 676
Encadrement Programme régional de développement agro-alimentaire	27 600	27 600	16 200
Encadrement Engagement jeunesse	2 550	2 550	6 720
Encadrement Entente sur les conditions de vie des aînés	7 140	7 140	7 140
Encadrement Entente spécifique en immigration	4 500	4 500	4 500
Encadrement Société de chemin de fer de la Gaspésie	50 000	50 000	22 300
Encadrement Agroforesterie			13 077
Encadrement Entente en économie sociale	3 000	3 000	3 000
Encadrement Transport collectif	5 000	5 000	22 300
Encadrement Bureau logistique	10 000	5 000	
Encadrement Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocation faunique et multiressource		37 830	
Encadrement Éolien communautaire		44 863	6 136
Recouvrement de dépenses		75 088	6 136
Autres	9 000	9 802	8 037
	318 890	470 764	337 232
CHARGES - SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - INVESTISSEMENTS			
Fonds de développement régional			
Fonds régionaux d'intervention	475 000	187 327	414 846
Études et recherches		20 912	35 957
Volet International	50 000	90 300	7 800
Support aux organismes de développement	520 000	467 648	309 500
Fonds de modulation			12 500
Projets structurants	1 000 000	910 730	1 286 901
Politique cadre en tourisme durable		92 658	8 696
Région numérique		32 676	59
Ententes spécifiques	550 000	693 143	640 904
	2 595 000	2 495 394	2 717 163

**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**
Renseignements supplémentaires consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
Budget	Réal	Réal
\$	\$	\$
<i>CHARGES - INSTANCES DÉMOCRATIQUES</i>		
Déplacements	70 000	65 652
Réunions	25 000	22 305
Allocations versées aux élus	42 000	7 634
	137 000	87 957
<i>CHARGES - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL</i>		
Salaires	769 123	740 012
Charges sociales	153 824	141 862
	922 947	881 874
<i>CHARGES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i>		
Frais des locaux		
Charges locatives	95 000	93 079
Taxes, assurances et permis	5 700	3 686
Entretien et réparation	700	
Amortissement	61 000	67 848
Communications	125 000	90 926
Déplacements	70 000	82 148
Frais de bureau		
Fournitures de bureau	7 000	6 499
Poste et messagerie	6 000	5 626
Location d'équipement	1 000	782
Informatique et équipement	5 000	3 752
Entretien ménager des locaux	6 500	6 271
Entretien du matériel de bureau	1 000	754
Télécommunications	30 000	29 697
Publicité		
Publicité et commandites	50 000	63 972
Documents et abonnements	3 000	3 339
Frais de reprographie	15 000	12 816
Formation	15 000	14 523
Cotisations	750	340
Frais de recrutement	8 000	2 909
Honoraires professionnels	35 000	23 991
Frais juridiques	5 000	13 740
Frais comptables	8 000	2 991
Services informatiques	73 600	63 749
Frais des projets		6 136
Frais bancaires et administration	450	421
	627 700	599 995

**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**
Renseignements supplémentaires consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011		2010
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
CHARGES - MANDATS ET PROJETS SPÉCIAUX			
Fonds régional Investissement Jeunesse	608 515	1 171 804	358 032
Forum jeunesse	279 901	267 188	211 277
Fonds jeunesse René-Lévesque	70 000	85 625	57 000
Foire nationale de l'emploi		53 930	
Table des aînés	104 500	84 444	84 968
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	2 848 000	2 685 987	3 188 797
Administration			
Salaires et charges sociales	58 000	51 387	52 576
Autres dépenses		6 874	34 130
Cerf de virginie	20 000	20 000	20 000
Plan de communication "Valorisation formation"	71 941	28 388	150 387
Fonds de soutien au développement culturel (MCCCF)	70 000	95 403	77 388
Fonds de support à la diversification économique (MAMROT)	145 040	118 536	93 738
Éolien communautaire	150 000	358 552	90 075
Société du chemin de fer Gaspésie	25 000	10 930	168 305
Commissions des Ressources naturelles et du territoire	600 000	772 169	636 084
Ressources naturelles alternatives	33 000	34 607	79 760
Transport collectif	50 000	249 612	56 282
Table de concertation régionale des véhicules hors route	38 000	16 255	20 708
Participation régionale à la mise en valeur des forêts	7 157		76 800
Entente de collaboration lutte contre la pauvreté	424 860	137 714	21 023
Entente en économie sociale	97 000	60 291	34 147
Fondation communautaire de la Gaspésie		2 500	
Programme régional de développement agro-alimentaire	892 400	665 510	439 230
Condition féminine	33 000	33 000	33 000
Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocation faunique et multiresource	873 000	1 011 747	641 038
Activités de l'international			
Engagement jeunesse	82 450	66 224	66 621
Entente sur les conditions de vie des aînés	230 860	130 721	166 231
Entente spécifique en immigration	145 500	101 909	73 107
Programme de réalisation d'initiatives régionales dans le domaine de la faune	31 250	31 250	18 750
Bureau de logistique des transports	135 000	12 935	3 281
Bilan Innovation		70 975	
Accompagnement rapproché		4 932	
Instance Régionale de Mobilisation pour l'amélioration des conditions de réussite des jeunes Gaspésiens et Madelinots		38 486	
Entente spécifique F.S.E.C.		26 308	
Table Éducation et Formation Emploi		22 441	
	8 124 374	8 528 634	6 952 735